UNIVERSITE DE PARIS. — FACULTE DE MEDECINE

ANNEE 1926

THÈSE

N°

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

PRÉSENTÉE PAR

Christian DESMIER

Né le 22 Septembre 1901 à Benet (Vendée)

LAËNNEC

arthritique et tuberculeux

Le Président : M. le Professeur MENETRIER

PARIS

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

49, Boulevard Saint-Michel, 49

—

1926

LE DOYEN ..... M. ROGER.

I. — PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	Nicolas.
Anatomie médico-chirurgicale	Cunéo.
Physiologie	Roger.
Physique médicale	Strohl.
Chimie organique et chimie générale	Desgrez.
Bactériologie	Lemierre.
Parasitologie et histoire naturelle médicale	Brumpt.
Pathologie et thérapeutique générales	Labbé (Marc
Pathologie médicale	Sicard.
Pathologie chirurgicale	Lecène.
Anatomie pathologique	Roussy.
Histologie	Prenant.
Pharmacologie et matière médicale	Tiffeneau.
Thérapeutique	Carnot.
Hygiène	Bernard (Lé
Médecine légale	Balthazard.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	Ménétrier.
Pathologie expérimentale et comparée	Rathery.
Clinique médicale	Gilbert.
	Bezançon.
	Achard.
	Widal.
Hygiène et clinique de la première enfance	Marfan.
Clinique des maladies des enfants	Nobécourt.
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	H. Claude.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	Jeanselme.
Clinique des maladies du système nerveux	Guillain.
Clinique des maladies infectieuses	Teissier.
Clinique chirurgicale	Delbet.
	Hartmann.
	Lejars.
	Gosset.
Clinique ophtalmologique	Terrien.
Clinique urologique	Legueu.
Clinique d'accouchements	Couvelaire.
	Brindeau.
	Jeannin.
Clinique gynécologique	J.-L. Faure.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	Ombrédanne
Clinique thérapeutique médicale	Vaquez.
Clinique oto-rhino-laryngologique	Sebileau.
Clinique thérapeutique chirurgicale	Duval.
Clinique propédeutique	Sergent.
Professeur sans chaire	Rouvière.

II. — AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.	
ɔrami	Pathologie médicale.
glave	Pathologie chirurgicale.
ubertin	Pathologie médicale.
asset	Pathologie chirurgicale.
audouin	Pathologie médicale.
net	Physiologie.
anchetière	Chimie biologique.
anca	Histologie.
ulé	Pathologie médicale.
denat	Pathologie chirurgicale.
ampy	Histologie.
hiray	Pathologie médicale.
lerc	Pathologie médicale.
ebré	Hygiène.
de Jong	Anatomie pathologique.
uvoir	Médecine légale.
alle	Obstétrique.
essinger	Pathologie médicale.
ix	Pathologie médicale.
arnier	Pathologie expérimentale.
a ier	Pathologie médicale.
eitz-Boyer	Urologie.

MM.	
Hovelacque	Anatomie.
Joyeux	Parasitologie.
Labbé (Henri)	Chimie biologique.
Lardennois	Pathologie chirurgicale.
Le Lorier	Obstétrique.
Lemaître	Oto-rhino-laryngologie.
Lévy-Solal	Obstétrique.
Lhermitte	Pathologie mentale.
Lian	Pathologie médicale.
Mathieu	Pathologie chirurgicale.
Metzger	Obstétrique.
Mocquot	Pathologie chirurgicale.
Mondor	Pathologie chirurgicale.
Moure	Pathologie chirurgicale.
Mulon	Histologie.
Philibert	Bactériologie.
Ribierre	Pathologie médicale.
Richet Fils	Physiologie.
Tanon	Pathologie médicale.
Vaudescal	Obstétrique.
Verne	Histologie.
Villaret	Pathologie médicale.
Velter	Ophtalmologie.

III. — AGRÉGÉS RAPPELÉS A L'EXERCICE

pour le service des examens

MM.	
ongerot	Pathologie médicale.
uéniot	Obstétrique.

M. Retterer	Histologie.

IV. — AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE

à titre permanent

MM.		MM.	
Auvray	Clinique chirurgicale.	**Léri**	Clinique médicale.
Chevassu	Clinique chirurgicale.	**Lœper**	Clinique médicale.
Laignel-Lavastine	Clinique médicale.	**Proust**	Clinique chirurgicale
Lereboullet	Clin. médicale infantile	**Schwartz**	Clinique chirurgicale

V. — CHARGÉS DE COURS

MM.	**Mauclaire**, agrégé	Chargé du cours de chirurgie orthopédique chez l'adulte pour les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirmes adultes
	Frey	Stomatologie.
	Chailley-Bert	Education physique.
	Ledoux-Lebard	Radiologie clinique.

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MEMOIRE DE MON ARRIÈRE GRAND'MERE

A MA GRAND'MERE

A MON PERE ET A MA MERE

A MES DEUX FRERES

A Monsieur MENETRIER

Professeur d'Histoire de la Médecine a la Faculté de Médecine de Paris

Membre de l'Académie de Médecine

Médecin Honoraire des Hôpitaux

Qui nous a inspiré l'idée de notre thèse, et nous a fait l'honneur de vouloir bien la présider.

Qu'il veuille trouver ici l'hommage de notre reconnaissance respectueuse.

INTRODUCTION

Voici un siècle que Laënnec est mort.

Son œuvre est encore assez proche pour que nous puissions percevoir avec netteté la puissante silhouette qu'il profile sur le fond reculé de l'ancienne clinique, assez distant aussi pour que l'éloignement nous permette de mesurer d'une manière définitive son étonnante portée. Parmi tant d'œuvres, aux théories souvent brillantes, mais légèrement conçues et qui se sont évanouies, le Temps a conservé celui de Laënnec, substantiel et infiniment précieux : tel un vanneur de blé laisse au soleil s'envoler la bale pour ne garder que les grains du lourd froment qui remplira les granges.

Le génie du grand homme, ce génie très français, fait de clarté, de bon sens et de raison calme, plusieurs auteurs — le Dr Saintignon entre autres, dans sa thèse de 1904 — se sont attachés à le mettre en lumière; ils ont analysé le prodigieux apport fait à la science médicale par celui qui fut sans doute le plus grand médecin depuis Hippocrate.

D'autres ont éprouvé une joie profonde à sentir leur admiration pour le grand homme se doubler d'une sympathie vibrante: ils nous ont peint — le

Dr Lallour et le Dr Henri Bon notamment — la beauté de sa physionomie morale : car Laënnec eut une âme parfaitement belle. Eclairé toute sa vie d'une foi profonde en sa religion, il fit preuve d'une piété sans ostentation comme sans faiblesse; bon, indulgent naturellement, il cachait sous un masque de froideur une sensibilité toujours endiguée par sa raison. Sans fausse modestie, il fut préservé de tout orgueil par l'élévation de son esprit; sa vie s'écoula sans qu'il connut d'autre passion que celle du travail, d'autre joie que celle du devoir accompli. Et, lorsqu'ayant quarante-cinq ans et ne commençant que de goûter à la gloire, il vit venir la mort et s'y résigna, rien n'est émouvant comme cette grandeur et cette sérénité qu'il répandit sur les derniers moments de sa vie.

M. Rouxeau, grâce à un travail minutieux et au rassemblement de documents inédits, s'est fait, dans un long ouvrage, le meilleur biographe de Laënnec. Ses deux livres sont la mine où nous avons principalement puisé. Comblant les lacunes laissées par ses devanciers, contrôlant la valeur de leurs assertions, redressant leurs erreurs, il a su donner à son récit, par sa précision même, un accent d'humaine vérité, singulièrement touchant.

La vie de Laënnec en effet touche et attache par un assemblage de grandeurs et de misères : grandeur intellectuelle et grandeur morale, misère matérielle et misère physique. Il nous a semblé que, à côté du grand Laënnec, que tout médecin connaît,

il serait intéressant de mieux mettre en lumière le Laënnec misérable, qui meurt prématurément, et dont la vie, tourmentée par les inlassables morsures de la gêne pécuniaire, s'abrège sous l'essouflement d'un labeur gigantesque.

N'était-il pas curieux aussi — et mélancolique — d'attacher des yeux de médecin sur ce corps qui doit mourir phtisique, quand ce phtisique est aussi le médecin qui, le premier, et plus qu'aucun autre, contribua à dégager l'entité de la phtisie pulmonaire ?

Laënnec en outre fut ce qu'on appelle en langage hospitalier « un malade intéressant, et son cas pouvait peut-être à lui seul, mériter l'attention.

Mais la raison la plus puissante à justifier l'objet de cette étude n'est-elle pas contenue dans ces deux phrases de M. Maurice Letulle ? « Cet homme extraordinaire appartient à l'histoire de l'Humanité. Tout ce qui le touche, de près ou de loin, offre un intérêt majeur, aux yeux de ses disciples. »

Cet aspect de la vie du grand homme tient déjà une large part dans la biographie de M. Rouxeau. Nous n'avons eu d'autre prétention dans cette étude que de ramasser d'abord dans une observation médicale l'ensemble des faits, rapportés par ses biographes, pouvant constituer son bulletin de santé, ou susceptibles d'avoir un rapport, même lointain, avec la maladie dont il mourut. Néanmoins, il nous a semblé impossible, sous le prétexte de nous limiter exclusivement à notre sujet, d'aligner seule-

ment tous ces faits dans un ordre chronologique, sans esquisser une rapide biographie qui permît de les relier entre eux d'une manière intelligible, ou même parfois d'en donner l'explication. Au demeurant, nous avons volontairement laissé dans l'ombre ce qui, dans cette vie, nous paraissait complètement inutile à la clarté ou à la compréhension du sujet que nous voulions traiter.

Dans une seconde partie, nous avons essayé de grouper les données essentielles apportées par ces faits, de constituer par leur réunion logique le faisceau équilibré du diagnostic, de discuter de notre mieux et alors seulement les points qui demandaient discussion, de diriger enfin sur l'ensemble la lumière que la science médicale actuelle nous semblait, à notre connaissance, susceptible de projeter.

PREMIERE PARTIE

Chapitre préliminaire

Les antécédents de Laënnec

Laënnec descend par son père d'une vieille famille de Bretagne, et par sa mère d'une famille de l'Anjou.

Du côté paternel, voici d'abord l'aïeul : Michel Laënnec. « C'est un grand et gros homme, robuste, au teint coloré, écrit exactement M. Rouxeau, un type de ce que le peuple chez nous, dans son langage pittresque, appelle un homme puissant. Il est quelque peu colère, et la fougue de son tempérament, bouillant et emporté, son obstination, lui attirent de méchantes affaires. » A soixante-deux ans, il se remarie, et quinze mois après il a encore une fille. Homme intelligent et d'esprit cultivé, toute sa vie, il exerce fort laborieusement sa profession de magistrat.

On ne sait rien de sa première femme, Jeanne Huchet. Trevedy nous rapporte seulement qu'elle mourut fort jeune.

Théophile-Marie, du premier lit, père de Laën-

nec, bien que d'un esprit brillant et cultivé, se montrera, toute sa vie durant, d'un égoïsme parfois si dénaturé, fera preuve d'une légèreté et d'un manque de bon sens tels que, pense M. Rouxeau, « il ne serait pas bien difficile de voir en Théophile-Marie Laënnec, un malade : un névropathe, un inconscient, voire un type atténué de persécuté-persécuteur. Peut-être n'était-ce pas sans quelque raison, qu'il se plaignait si volontiers de ces « épouvantables crispations nerveuses » qui le tourmentaient, disait-il, continuellement... : elles ne semblent pas, c'est vrai, avoir beaucoup ébranlé la vigoureuse constitution qu'il tenait de son père et qui le fit vivre quatre-vingt-dix ans... » Il avait, ajoute-t-il plus loin, « un tremblement si marqué de la main droite qu'il prétendait ne se pouvoir passer d'un secrétaire. Mais pourquoi cacher que, dans la famille, on le considérait comme un fou ? » Il aurait tenu ces « originalités » de la famille de sa mère, où il « avait, paraît-il, le plus amusant des sosies dans la personne d'un sien cousin qui faisait la joie de sa petite ville. »

De Guillaume, médecin à Nantes, oncle paternel de Laënnec, il n'y a pas grand'chose à dire, sinon qu'au mois de janvier 1822, il est pris d'une violente douleur épigastrique avec melœna et vomissements de sang, premiers symptômes du mal qui l'emporte un mois plus tard.

L'autre oncle paternel de Laënnec, l'ancien recteur d'Elliant, meurt de phtisie pulmonaire en An-

gleterre, où il a dû s'exiler. Mais cette mort n'a rien d'intéressant du point de vue qui nous occupe, car, dit M. Rouxeau : « Rien d'étonnant, après les fatigues, les privations, les préoccupations, les chagrins de toutes sortes au milieu desquels il avait vécu si longtemps ! »

Du côté maternel, la mère de la mère de Laënnec, Michelle Audouyn, succomba fort jeune. Elle eut trois fils, qui moururent avant d'avoir atteint l'âge d'homme, puis une fille Michelle Guesdon, la mère de Laënnec. Son beau-frère, le médecin Guillaume, nous dit qu'elle fut de constitution faible et chétive; que, dans son enfance, elle fut « nouée », et qu'adulte elle conserva des traces de rachitisme. Le Dr Lallour écrit : « Mme Laënnec mourait, le 15 novembre 1786, de phtisie pulmonaire, avant que son fils eût atteint sa sixième année. » Devons-nous croire le témoignage aussi affirmatif du Dr Lallour ? Il semble ne pas avoir manqué de renseignements quand il écrit dans son introduction : « Il m'a été donné, parce que ma vie se passe aux lieux mêmes où Laënnec a laissé ses dernières traces, de pouvoir recueillir des témoignages vivants, dont les organes auront bientôt disparu. J'ai entendu les derniers amis de l'illustre mort, de sa digne veuve et de sa famille. » Et Lejumeau de Kergaradec, qui connut intimement Laënnec, se porte garant en tête de la brochure du Dr Lallour, de la fidélité du récit. M. Saintignon croit à cette fin tuberculeuse de la mère de notre « malade », mais son affirmation est

moins sûre : « Elle aurait été, dit-on, peu robuste et peut-être tuberculeuse », écrit-il. Quant à M. Rouxeau, il se montre tout disposé à croire le « respectable » Dr Lallour. Il y est d'autant plus disposé que Michelle Guesdon eut trois frères morts en bas âge, qu'elle-même eut cinq enfants en six ans, et que, parmi eux, deux moururent aussitôt leur naissance et deux autres finirent phtisiques. Mais, ajoute-t-il, « je dois le dire, je n'ai retrouvé aucun document pour confirmer l'opinion de Lallour et me donner l'assurance, non pas même que Michelle Guesdon soit morte de phtisie, mais même qu'elle fût tuberculeuse. Laënnec ne semble pas l'avoir jamais soupçonné. » Et quand il apprendra plus tard que son oncle l'abbé, est mort phtisique, « la révélation, continue M. Rouxeau, fit à Laënnec plus d'effet qu'elle ne l'aurait dû, si sa mère avait été atteinte elle-même de la terrible maladie; l'émotion qu'il en ressentit semble même indiquer que c'était la première fois qu'il entendait parler de pareil accident dans sa famille. »

Donc, sur ce point de savoir si la mère fut tuberculeuse : d'assez fortes probabilités, mais aucune certitude.

Pour terminer cette question des antécédents directs, disons que pour le mariage du père et de la mère, « les dispenses de parenté du quart au quart, écrit M. Saintignon, furent accordées aux futurs époux par l'évêque de Quimper. »

Parmi les collatéraux de Laënnec, nous relevons un frère cadet, Michaud, mourant à vingt-huit ans de phtisie pulmonaire. N'y a-t-il rien à retenir aussi sur sa sœur ? M. Rouxeau ajoute, après avoir parlé « des originalités » du père de Laënnec : « On ne doit pas oublier que sa fille Marie-Anne, qui mourut à soixante-dix ans, présentait de graves tares nerveuses et qu'elle était tellement originale qu'aux yeux de quelques-uns elle put passer pour folle. »

CHAPITRE PREMIER

L'enfance et la jeunesse en province

René-Théophile-Hyacinthe Laënnec naquit à Quimper, le 17 février 1781, dans une maison qui portait le numéro 2 de la rue du Quai; bâtie en granit et d'aspect solide, c'était une construction relativement récente, exposée au sud-est, au confluent du Steir et de l'Odet; derrière, s'étendaient une cour, un grand jardin, et plus de deux cents mètres de prairies.

L'enfant fut baptisé le lendemain, 18 février.

Il ne fut pas nourri par le sein maternel, et les parents suivirent en cela un usage assez généralement répandu à l'époque, à moins peut-être que le père et l'entourage n'aient pris une décision inspirée par l'état de santé de la jeune mère. L'enfant fut placé chez une nourrice, aux environs de Quimper. Au printemps suivant sans doute, il revint au logis clair et gai de sa ville natale. A cette époque, et durant plusieurs mois encore, c'est un bel enfant. Il aurait été si frêle alors, ont prétendu certains au-

teurs, qu'on aurait eu des inquiétudes sur sa vie. Mais ces auteurs se sont trompés : le 17 novembre 1782 — Théophile a donc 21 mois — le père écrit « qu'il a deux petits garçons pleins de force et de santé. »

Le 14 juillet 1782 en effet, était né le frère cadet de Laënnec : Michel-Jean Bonaventure, familièrement nommé Michaud; le 22 février 1784, un autre frère ou une sœur, qui mourut, aussitôt ondoyé, et fut inhumé le même jour à Saint-Mathieu, et, le 12 avril 1785, une sœur, Marie-Anne, qui possédera aussi un nom familier : Marianne.

Le 15 novembre 1786, Mme Laënnec mourut, après avoir donné naissance deux jours auparavant à une fille qui ne vécut que quelques instants. Théophile n'avait pas encore six ans. Il est alors devenu un enfant petit, maigriot et pâle, et, ajoute M. Rouxeau « aux cheveux blonds d'une nuance un peu chaude, plutôt que tirant sur le roux, comme je l'écrivais jadis : la précision me paraît de mise ici, crainte de voir quelque écrivain d'imagination vive s'emparer de l'assertion pour faire de Laënnec un « Vénitien »; ce n'était qu'un blond aux yeux brun-clair et lumineux. »

Il fut envoyé pendant quelque temps chez son oncle Michel, recteur du village d'Elliant. Ce séjour dut être favorable à sa santé. Voici ce qu'écrit le Dr Lallour :

« La maison du pieux recteur présentait un

« merveilleux ensemble des conditions hygiéniques,
« nous dirions presque climatériques, dont le chétif
« enfant avait besoin pour franchir les premières
« fatigues de sa croissance...; elle élevait sa large
« façade, comme une barrière de granit, entre les
« âpres vents du Nord et les chaudes allées d'un
« grand jardin, qui, descendant vers le midi en
« une longue suite de terrasses étagées, venait se
« clore au fond du vallon par une prairie toujours
« verte... Là, pas un rayon de soleil n'est perdu, et
« si l'on entend mugir la grande voix des tempêtes
« de l'hiver, au moins, elles passent inoffensives au-
« dessus de la tête, et le pauvre petit écolier, si dé-
« licat et si frêle, pouvait tous les jours, et en toutes
« saisons, s'ébattre impunément entre les poiriers
« de son grand oncle. »

Au mois de mai 1788, il partit chez son oncle Guillaume, médecin à Nantes. Celui-ci, attendri sur le sort des malheureux orphelins, venait d'écrire à leur père pour leur dire que « sa maison, comme son cœur, leur était ouverte ».

Dès lors, très gâté par une tante et une grand' tante, Théophile habitait, place du Bouffai, une maison dont la façade était exposée au midi et merveilleusement ensoleillée. Dès la rentrée de 1788, il fut mis avec son frère à l'Institution Tardivel. C'était assez près du Bouffai, si bien qu'en cas de mauvais temps, les enfants n'avaient qu'un saut à faire pour être chez leur professeur. Au printemps

de 1792, il entra au collège de l'Oratoire. L'enfant passait ses vacances dans une fort jolie propriété, le Petit-Port, que possédait sa tante, aux portes de Nantes. Il s'y livrait, avec un entrain admirable, à la chasse aux merles et aux lapins, à la pêche et même à l'équitation.

La guillotine s'étant installée sous les fenêtres de la maison de la place du Bouffai, la famille déménagea le 28 juin 1793 pour s'établir place Egalité, aujourd'hui place Royale, au quatrième étage d'une maison qui portait le numéro 9.

Le 15 octobre 1793, l'autorité militaire transforma le collège en hôpital républicain. Le collège fut transféré au rez-de-chaussée de l'Hôtel Daux, place de la Liberté, et, dit M. Rouxeau, « c'était aussi mal disposé pour y installer un collège qu'on eût pu le souhaiter : c'était, de plus, glacial. » C'est là que Théophile entra au mois de novembre 1793, afin d'y faire sa rhétorique. Malgré les terribles jours de la Terreur Nantaise, l'enfant ne manquait aucun cours. L'année suivante, il est en classe de Physique. Une lettre du 26 Frimaire an III (16 décembre 1794), où Théophile soumet à son père ses projets d'avenir, nous révèle les rudes moments de cette époque de sa jeunesse :

« Si votre bonté voulait nous accorder chaque « année 100 ou 150 livres, cela nous ferait grand « plaisir... Réduits, comme nous le sommes, à une « demi-livre de pain par personne, ce n'est qu'à « des prix excessifs qu'on peut se procurer quelque

« chose. Cependant, comme vous le savez, les ren-
« tes de mon oncle n'augmentent pas et son état ne
« vaut pas à présent la moitié de ce qu'il valait au-
« trefois. Vous nous obligeriez également, si vous
« avez de vieilles hardes que vous ne pourriez por-
« ter, de nous les envoyer. Ma tante nous les ferait
« raccommoder, afin qu'elles nous servent. Pour
« vous donner une légère idée de la cherté de tous
« les objets qui se vendent ici, je vous dirai qu'une
« paire de souliers pour nous coûte 15 livres...
« Mon frère et moi, nous travaillons pour nous met-
« tre en état de bientôt prendre un état et de ne plus
« vous importuner... »

L'enfant, mal nourri, et, semble-t-il, insuffisamment vêtu et chaussé, ne trouvait pas, durant les heures qu'il passait au collège, un adoucissement à ces dures conditions de vie. M. Rouxeau écrit : « L'année scolaire 1794-1795 débuta par un hiver particulièrement rigoureux. Les élèves gelaient dans le glacial rez-de-chaussée de l'hôtel Daux, orienté à l'est et qui n'était jamais chauffé, la municipalité comptant sans doute sur la chaleur de leur jeune sang et sur la pure flamme de leur patriotisme pour faire des économies de combustible. Vint cependant un moment où la situation ne fut plus tenable. Déjà beaucoup de parents, les Laënnec sans doute étaient du nombre, avaient pris le parti de garder leurs enfants en attendant un relèvement de la température, quand le principal du collège, le citoyen Poirier, pria la municipalité de fermer l'Ins-

titut National pendant ces grands froids. » C'est sans doute au cours de ce rude hiver qu'on doit situer l'anecdote suivante : le jeune Laënnec savourait durant une classe les délices d'un rayon de soleil; un des professeurs, que les élèves avaient alors l'ordre de tutoyer, s'étant mis entre le soleil et l'enfant, celui-ci lui dit avec une audace pleine d'esprit : « Ote-toi de mon soleil. »

Ayant renoncé au Génie, vers lequel un instant se dirigèrent ses rêves, le jeune Laënnec, depuis Vendémiaire an IV (fin sept. 95), était étudiant en médecine. Il avait quatorze ans et sept mois.

Son oncle Guillaume parlera plus tard dans une lettre du 19 avril 1817, de la constitution présentée par Théophile durant ces années d'adolescence. Il était, dira-t-il, bien conformé dans sa petite taille, sans traces anciennes de rachitisme maternel, avec une ossature bien développée et des muscles assez vigoureux sous leur petit volume. Seulement il usait beaucoup de linge, suite, prétendra-t-il, des formes carrées de sa constitution et de sueurs un peu acrimonieuses. Retenons ce dernier détail, dont nous reparlerons plus loin.

Le jeune homme était alors très vivant et très turbulent; il s'adonnait violemment aux exercices physiques, et avait besoin de beaucoup de grand air et de sommeil. Ces besoins ne feront que s'accentuer avec les années.

Théophile commença ses études à l'Hôtel-Dieu,

alors Temple de l'Humanité. La salle de dissections était au-dessous d'une salle de malades, et prenait l'air et la lumière sur la grande cour de l'établissement. Cette cour « logeait déjà un parc à fumier, un poulailler, un toit à porcs, une écurie, une étable, un entrepôt de chars funèbres, un cimetière, désaffecté c'est vrai depuis 1791, et un lavoir ou plutôt une mare stagnante, où le flot repoussait à chaque marée toutes les immondices provenant du lavage des linges de l'établissement. » Rouxeau. En attendant le transfert de la salle de dissections, les mesures hygiéniques se bornèrent à fermer les fenêtres en les garnissant de hottes de paille, comme dans les prisons !

Théophile fut attaché aux hôpitaux militaires de Nantes, en qualité de chirurgien de 3e classe, à partir du 7 Vendémiaire an IV (29 sept. 1795). Le crédit dont jouissait alors son oncle fit fermer les yeux sur le jeune âge de l'enfant. Le jeune étudiant « s'était jeté à corps perdu dans l'étude de la clinique et de l'anatomie. » Il s'était passionné aussi pour l'histoire naturelle, pour la minéralogie en particulier. Il faisait d'interminables promenades à la recherche d'insectes, de plantes, de minéraux surtout. Trop souvent il lui arriva de rentrer chez lui dans un état de fatigue extrême, avec saignements de nez, et élévation de température, ce qui ne l'empêchait nullement de recommencer le lendemain. Il assistait au cours d'histoire naturelle de François Le Meignen, qui le considérait comme son fils, et

à ceux de physique et de chimie. Guillaume Laënnec lui fit suivre également des cours de grec à l'Ecole Centrale, jugeant que cette langue, que le jeune Théophile n'avait pas apprise au collège, était indispensable à un médecin. Le jeune homme y voulut ajouter des leçons de dessin, de flûte, et de danse. Pour son âge et son médiocre état de santé, c'était, comme on le voit, un programme assez chargé.

En septembre 96, il commence sa deuxième année d'études médicales. Le 4 Messidor an V (22 juin 97), Guillaume Laënnec, écrivant à sa belle-sœur et lui parlant de Théophile, lui confie :

« Son insatiable curiosité le porte vers tous les « objets nouveaux avec une ardeur que j'ai souvent « eu beaucoup de peine à réprimer... Cette singula- « rité de goûts exige nécessairement la surveillance « perpétuelle d'un modérateur qui, tout en flattant « ses penchants l'arrête au point où cette fougue « peut nuire à une santé naturellement délicate... « Mon élève, avec beaucoup d'excellentes qualités, « chasse et nage trop bien pour ma tranquillité. »

Au printemps de 97, il va passer quelques mois à Quimper, dans la famille de son père, qu'il n'a pas vu depuis 9 ans. Il fait plusieurs voyages à pied, et, en Brumaire an VI (Oct. 97), il retourne à Nantes, à pied également, en 4 jours et demi, ayant fait 41 kilomètres par jour ! Les secousses de la diligence à laquelle il avait confié sa malle, avaient tellement endommagé ses affaires que, au retour, il

écrit une lettre à son père et lui demande de l'argent pour restaurer sa garde-robe; il y fait ce mot d'esprit : « Si vous tardez, j'irai de mal en pis, vous m'avez trouvé républicain, je deviendrai sans-culotte. » Le père, en ces circonstances, avait l'habitude de faire la sourde oreille, et il est trop probable que son fils dut affronter les premiers froids sous des vêtements insuffisants.

L'année scolaire 1797-98 se poursuit sans incidents jusqu'au 29 mai. Après de nouvelles courses passionnées à travers la campagne, Théophile dut s'aliter. L'oncle Guillaume écrit au père :

« Mon Théophile est malade... C'est une rémit-
« tente bilieuse contractée à ses maudites courses
« vagabondes auxquelles notre enfant se livre avec
« toute l'ardeur de son âge. J'espère beaucoup que
« la nature et l'art le tireront de ce mauvais pas :
« mon confrère et ami Le Meignen en a la même
« opinion que moi... Le malade en est à son 7e jour,
« il souffre déjà moins et garde parfaitement sa tête,
« mais l'agitatin est encore grande, la respiration
« gênée, la chaleur mordante, l'abattement très
« marqué : l'inquiétude est peinte sur son visage...»

Et deux jours après, le 31 mai (12 Prairial) :

« Notre malade nous donne de grands motifs
« d'espérance : les deux dernières nuits ont été
« moins orageuses et le redoublement d'hier a été
« moins violent. Il a pris ce matin un léger laxatif
« qui lui a fait rendre huit selles copieuses et un

« grand vers. Depuis midi, une légère hémorrhagie « du nez a calmé le mal de tête au point que je ne « redoute plus rien du redoublement de ce soir. Le « spasme de l'estomac, la douleur de côté, l'agita- « tion cèdent et s'adoucissent visiblement. J'en serai « quitte pour la peur, j'en ai la plus ferme con- « fiance. »

Dans les jours mêmes, Théophile entrait en convalescence. Vers le milieu de juin, il partit se reposer au Petit-Port, et huit jours après, il était complètement guéri. Il reprit ses études et ses exercices de flûte.

Septembre venu, il commence sa quatrième année d'études médicales. Mais son travail est plus mou. Depuis sa grave maladie, l'oncle n'ose pourtant le stimuler.

Le jeune Théophile voudrait aller terminer ses études à Paris. L'égoïsme de son père lui refuse durant deux ans, l'argent dont il aurait besoin pour y vivre. A ce propos, une lettre de l'oncle Guillaume, du 20 Pluviôse an IX (9 Février 1801), où il gourmande la conduite de son frère, nous apprend l'état de santé précaire du jeune homme :

« Cet enfant est d'une très faible santé, votre « lettre lui a déjà causé une maladie de quinze jours, « je tremble, je ne vous le cache pas, pour sa vie, « s'il n'obtient pas bientôt de vous un bienfait que « vous lui avez si solennellement et tant de fois « promis. »

Après de nouvelles et cruelles déceptions, relatives à la somme d'argent nécessaire à ce départ, le lundi 30 Germinal an IX (20 avril 1801), Théophile quitte la famille de son oncle et part pour Paris. Il est alors atteint d'un rhume, auquel son oncle donne le nom de grippe. Nous ne savons pas si cette indisposition lui fait modifier son projet d'accomplir à pied le trajet d'Angers à Orléans.

CHAPITRE II

Les années d'étudiant à Paris

Laënnec descend chez son frère, rue Saint-Dominique-d'Enfer, n° 947, en plein quartier latin, dans un logement un peu étroit; mais les deux frères trouvent bientôt une plus vaste chambre, place Saint-Michel, n° 514, aujourd'hui place Edmond-Rostand; c'est là que nous les trouvons le 6 Frimaire suivant (27 nov. 1801).

Dès son arrivée à Paris, l'étudiant mène une vie des plus laborieuse. Il suit les cours de l'Ecole de Santé, ceux de l'Ecole Pratique, auxquels il est admis, après concours, et le service de l'hôpital, où il ne manque ni une autopsie, ni une leçon. Mais cela est insuffisant : seul, et sans maître, il a voulu se remettre à l'étude du latin et du grec; il veut posséder cette dernière langue pour pouvoir lire, à livre ouvert, dans le texte original, les œuvres du « divin » Hippocrate. Et cet étudiant de 21 ans pousse l'activité jusqu'à faire paraître dans un journal de médecine (août et septembre 1802) deux in-

téressants mémoires, dont le second surtout (Histoires d'inflammation du péritoine) fait grand bruit: c'est une œuvre où se sent déjà son génie.

Au milieu de quelles conditions matérielles mène-t-il cette vie de surmenage ? Il prend pension pour les repas chez le père Marin : le restaurant, situé rue Saint-Jacques, est fort achalandé. Il est probable qu'une clientèle aussi nombreuse d'étudiants ne pouvait se recruter que par l'annonce de prix assez modestes; il est non moins probable que le père Marin, n'étant pas un philanthrope, devait en donner à ses pensionnaires pour leur argent, et, s'il lui était peu commode de lésiner sur la quantité, des jeunes gens sont-ils si difficiles sur le plus ou moions de fraîcheur des denrées qu'on leur sert ?

Théophile est encore bien heureux quand il peut prendre ses repas à cette officine : son père le laisse souvent manquer d'argent, et une lettre qu'il lui adresse, le 29 juillet 1801, nous apprend que, cinq à six fois, il dut se contenter de dîner avec des cerises. A partir de 1802, il connaît même une gêne pénible et cruelle; le 28 novembre, dans une nouvelle lettre à son père, il voit le moment, écrit-il, où il va être obligé de garder la maison, faute de souliers, et le lit, faute de feu. Il y a déjà longtemps qu'il a dû vendre sa belle montre d'or, souvenir de famille.

Durant cette nouvelle année scolaire (1802-3), il continue pourtant de suivre avec régularité les

cours de l'Ecole. En plus, il collabore activement au Traité d'Anatomie Pathologique de Dupuytren. Et bientôt, chaque numéro du *Journal de Médecine* contient un article de lui. Un soir, dans un de ces accès d'enthousiasme dont il est coutumier, il se met au travail, et passe deux veillées à écrire un mémoire qui, une fois imprimé, se composera de cinquante-quatre pages. Cette ardeur le laisse comme sous le coup d'un violent exercice physique, il lui faut trois jours pour se remettre.

C'est alors que son état de santé semble avoir hâté sa conversion au catholicisme, déjà entreprise par son ami Bayle. Sans ressentir des troubles bien définis, il ne cesse, depuis qu'il est à Paris, vivant de cette vie confinée, remplie d'un travail ininterrompu, de devenir de plus en plus fragile. La grâce qui, à ce moment, vient le toucher, dans les mêmes conditions qu'elle toucha Pascal, semble achetée en partie par l'état de souffrance physiques continuel dans lequel il se trouve. A ce propos, cherchant à préciser la date d'apparition de cet état général de souffrances, qui va dès lors s'installer à demeure chez lui M. Rouxeau conclut : « Il semble certain que ce fut à la suite des vives contrariétés que lui causèrent les mauvais procédés de son père. » M. Rouxeau fait ici allusion à la « maladie de quinze jours » que Théophile fit en 1801, au reçu de cette lettre où son père lui refusait l'argent nécessaire à aller faire ses études à Paris.

Le 30 Ventôse an XI (21 mars 1803), son frère

le quittant pour une situation qu'il a trouvée dans l'Oise, Théophile déménage et s'installe rue Saint-Jacques, chez son restaurateur, le père Marin.

Le 16 Fructidor an XI (3 septembre 1803), dans la salle des Cariatides du Louvre, au milieu d'une séance d'un éclat inaccoutumé, il reçoit le premier prix de médecine et le premier prix de chirurgie; ces prix sanctionnaient un concours général, auquel avaient pu prendre part tous les élèves de l'Ecole de Médecine.

Mais la préparation de ce concours l'a beaucoup fatigué, et est venue compromettre un peu plus son état de santé. Depuis quelque temps, il attribue à de l'asthme les souffrances qu'il ressent. Pour les soulager, un soir notamment où il est pressé de terminer un travail urgent, il a recours à des remèdes pour le moins inattendus, comme de s'asseoir à sa table, le torse nu jusqu'à la ceinture. Bientôt il souffre d'un accès de neurasthénie qui l'oblige à se reposer plusieurs jours. Il ressent le besoin de distractions et de grand air et, pensant aux courses à travers champs dont il pouvait à Nantes, couper ses heures de travail, il demande quelque argent à son père, afin de pouvoir aller se reposer chez son oncle.

« Mon cher papa, j'ai tardé jusqu'à ce jour à « vous écrire parce que je me trouve dans un état « d'indisposition qui m'empêche, depuis plusieurs « jours, de rien faire... Je désirerais avant tout, s'il « était possible, aller passer une quinzaine de jours « ou trois semaines à la campagne. Cela serait fort

« utile et cela serait peut-être nécessaire pour ma « santé. » 21 Fructidor, an XI, 8 sept. 1803).

Théophile s'est décidé à prendre un peu de vacances, car il pense qu'en raison du concours général qui vient d'avoir lieu, le concours de sortie de l'Ecole Pratique sera supprimé. Mais l'Ecole en décida autrement. Aussitôt il se fait inscrire. Cependant le directeur croit que le nom de Laënnec sur les listes empêche aux élèves de l'Ecole Pratique de se présenter; il l'invite à se désister. Théophile accepte, mais il a ainsi sacrifié ses vacances inutilement.

Il n'en continuera pas moins de dépenser son activité. A la fin du mois de novembre 1803, ce jeune étudiant, qui n'a que vingt-deux ans, ouvre avec un succès retentissant, un cours d'Anatomie Pathologique, où il se pose en rival de son ancien collaborateur Dupuytren, dont il ne partage pas toutes les idées. Il arrête son cours en mars 1804. Il le reprendra à l'automne suivant, de même qu'en 1805 et 1806, époque à laquelle son état de santé l'obligera à le cesser.

C'est au mois de décembre 1803 qu'on doit situer l'inoculation tuberculeuse que Laënnec se fit au doigt, à la suite d'une piqûre anatomique.

« En faisant l'autopsie d'un phtisique, a écrit M. Laboulbène, il s'était blessé au doigt avec une scie, pour ouvrir le rachis. » Ce fait est exact, Laënnec a pris soin de nous le dire lui-même, mais M. Laboulbène, et après lui, M. Saintignon, confon-

dant avec une autre piqûre du 24 janvier 1819, qu'il se fit au cours de l'autopsie d'un empyème, ont écrit qu el'accident se produisit à cette date de 1819, alors que ce fut en 1803; ils se sont encore trompés en disant que la blessure guérit mal, qu'un tubercule persista et acheva de le débiliter. Il se forma bien en effet un tubercule véritable,mais M.Rouxeau a pu s'assurer que celui-ci guérit très rapidement et qu'il n'en « ressentit jamais la moindre conséquence fâcheuse ». Quant à la piqûre du mois de janvier 1819, elle n'eut pas de suites plus ennuyeuses. « Du reste, ajoute M. Rouxeau, avec le genre d'études qu'il cultivait si passionnément, il se piqua au moins sept à huit fois, au mois d'août 1804 en particulier. »

En décembre 1804, il est nommé membre de la Société Anatomique, que vient de fonder Dupuytren. Chaque mois, il fait paraître des publications dans le *Journal de Médecine*. Surtout,il écrit le « Mémoire sur les vers vésiculaires et principalement sur ceux qui se trouvent dans le corps humain », qu'il lut à la Société Anatomique.

Cependant, Théophile souffre toujours du manque d'argent. Et c'est la raison qui l'empêche de passer ses examens de Doctorat, et sa thèse. Mais ayant reçu quelque somme, il peut enfin s'inscrire et, le 17 avril 1804, il termine ses examens de Doctorat.

Le 22 Prairial (11 juin 1804), il soutient sa

thèse : « Propositions sur la doctrine d'Hippocrate, relativement à la médecine pratique. » Rapidement faite, elle a néanmoins un grand succès, et se vend, contrairement à la coutume.

Bientôt, il est élu associé-adjoint de la Société de l'Ecole de Médecine, dont il devient un des membres les plus actifs. Le numéro de Vendémiaire an XIII (20 sept. 1804) du *Journal de Médecine* nous le montre figurant avec Dupuytren comme rédacteur ordinaire et attitré, chargé de la partie anatomo-pathologique. Théophile, cependant, fait de nombreuses communications à la Société de l'Ecole, et au printemps de 1805, il se lance dans l'étude du bas-breton.

Tout en menant une vie aussi remplie et, pour lui surtout, aussi fatigante, il traverse le moment de gêne le plus dur qu'il ait connu. Il est tellement en retard pour sa pension que Mme Marin monte chez lui et là, lui réclame son dû si énergiquement qu'il est bien heureux d'avoir son cousin sous la main pour le tirer d'une situation aussi difficile.

A ce moment, une cousine de Laënnec, Mme de Pompery, femme de beaucoup de charme et de beaucoup d'esprit, s'établit dans le Soissonnais, dans son agréable propriété de Couvrelles. Elle y invite son cousin, qui commence justement à comprendre le tort qu'il a eu de ne pas prendre de vacances après avoir passé sa thèse. Il est de plus en plus incommodé par ce qu'il nomme « le travail de cabinet ».

Une fatigue extrême s'empare de lui, chaque fois qu'il veut fournir un effort un peu prolongé. Il ne peut plus veiller, et il se plaint de ressentir des douleurs. Il est impossible de fixer d'une manière un peu précise les caractères de ces souffrances, dont il parle si souvent dans ses lettres, depuis qu'il est à Paris. Il semble s'agir de douleurs vagues et mal définies, plus ou moins fugaces et polymorphes; elles se font plus vives et plus insupportables durant la mauvaise saison.

Laënnec se plaint aussi d'une dyspnée, qui, de temps en temps, le prend la nuit; au moment des crises, il ne peut même pas supporter le poids de ses vêtements, et souvent, pour travailler il se déshabille jusqu'à la ceinture. Il ne s'est pas mieux expliqué sur les caractères de cette dyspnée que sur ceux de ses douleurs; nous savons seulement qu'il en faisait de l'asthme; et, pour l'instant du moins, il ne pense en aucune façon à rattacher à une première atteinte de tuberculose pulmonaire, ce qu'il nomme des accidents nerveux.

Il pense seulement qu'il manque de grand air et d'exercice physique. Il en est d'autant plus convaincu qu'ayant eu l'occasion, il y a quelques mois, d'aller à la chasse chez des amis, il en est revenu après douze heures de marche, avec une amélioration dans son état général, dont il ressent encore le bienfait; pour l'instant en effet, il souffre un peu moins..

Aussi, dans les premiers jours de septembre, il se rend à l'invitation de sa cousine. Il rencontre chez elle une jeune veuve, Mme Argou, qui sera plus tard sa femme. Il va passer là une quinzaine délicieuse, faisant de la musique, composant des bouts-rimés, improvisant des scénarios, et se livrant aussi à son plaisir favori, la chasse. C'est en somme une période de complète distraction, physique et morale.

Le 28 septembre, Théophile rentre à Paris. Dans une lettre qu'il écrit alors à son père pour lui demander des ressources, il constate le grand besoin qu'il avait de prendre ces vacances :

« Sans ce qui a resté de votre inscription, M.
« Marc payé, j'aurais été forcé de passer mes va-
« cances à Paris, malgré le besoin que ma santé
« me faisait sentir de jour en jour davantage d'al-
« ler respirer l'air des champs. »

Il se remet dès lors au travail avec fièvre. Il sent ses forces décuplées et se laisse aller sans crainte à son besoin d'activité. Les souffrances si pénibles de son asthme, qu'il ressentait sans trêve depuis bientôt cinq ans, l'ont complètement lâché. Aussi, il continue ses nombreuses publications chaque mois au *Journal de Médecine;* il lit des rapports à la Société de l'Ecole; il reprend, pour la troisième fois, son cours d'anatomie pathologique.

Il doit pourtant abandonner la rédaction de son grand ouvrage : son Traité d'Anatomie Pathologique, car il est devenu rédacteur-actionnaire au *Journal de Médecine*, et il songe à se faire une clientèle pour gagner de l'argent. Il déménage et s'installe rue du Jardinet, tout près de l'Ecole.

CHAPITRE III

Premières années de pratique médicale

et premier projet de retraite

Pour cette partie de la vie de Laënnec, débarrassons-nous d'abord de toutes les explications biographiques nécessaires. Cette façon de faire nous évitera de morceler les faits d'ordre pathologique, qui sont justement le but de cette étude, et, dans une seconde partie de ce chapitre, nous pourrons reprendre avec une attention plus suivie, donc plus soutenue, le point de vue qui nous occupe.

Laënnec est devenu bientôt rédacteur principal au *Journal de Médecine*, et c'est avec sa passion habituelle qu'il remplit ce nouveau rôle. De septembre 1805 jusqu'à la fin de 1806, il écrit vingt-deux analyses, qui forment plus de 200 pages in-8° en petits caractères. Le succès en est grand, mais le revenu médiocre, aussi restreint-il sa production, et le 1er avril 1808 même, il donne sa démission et passe la main à Savary; il veut s'occuper de son Traité d'Ana-

tomie Pathologique. Il continuera pourtant jusqu'en 1814, à participer à la rédaction de cette feuille. A partir du printemps de 1812, le Dictionnaire des Sciences Médicales reçoit sa collaboration pour de nombreux articles. De 1806 à 1816, il écrit quelques mémoires qui sont lus à la Société de l'Ecole.

Durant toute cette période, chacune de ses ambitions lui devient tour à tour un sujet de déception. Il voit lui échapper une place de médecin des hôpitaux, puis la chaire de la Doctrine d'Hippocrate et des cas rares — ce fut sans doute là une de ses plus cruelles déceptions — et enfin, au mois de mars 1816, la chaire de Clinique de l'Hospice de perfectionnement.

En 1808, menue faveur, il obtient d'être nommé médecin-adjoint au quatrième dispensaire. Ce n'est qu'en 1816 qu'il obtiendra de passer médecin honoraire et consultant : il sera alors sur le point de refuser un honneur aussi tardif.

En 1809 pourtant, la fortune semble un instant lui sourire. Il est nommé médecin de son Altesse Eminentissime, le cardinal Fesch, oncle de l'Empereur, aux appointements de 3.000 francs par an. Laënnec juge cette situation plus propre à l'accréditer près du public qu'à lui procurer des bénéfices, car il mange une grande partie de ses appointements en frais d'habillement et de cabriolet. D'ailleurs le cardinal, entrant en disgrâce, reçoit l'ordre

de regagner son diocèse, et le 10 mars 1812, notre médecin prend congé de son illustre malade. Soudain, le bruit court qu'il s'en va rejoindre le cardinal à Lyon; il en est si fâché qu'il se cloue à Paris durant tout l'été, malgré le grand besoin de vacances que réclame son état de santé. Le 20 mars 1815, Laënnec assume à nouveau ses fonctions, le cardinal étant revenu à Paris, mais celui-ci repart à la fin de juin et prend la route de Rome.

Durant tout ce temps, le jeune médecin n'a pas borné son activité à écrire des articles ou des mémoires. Il s'est lancé peu à peu dans la pratique médicale. Les débuts en sont pénibles, il écrit le 30 mai 1807 à son père:

« Mes occupations s'accroissent tous les jours et, si elles étaient aussi lucratives que nombreuses et pénibles, je serais bientôt l'un des plus riches médecins de Paris. »

Les affaires vont pourtant mieux qu'il ne l'espère, et même, la clientèle augmentant, il renonce à prendre quelques vacances à Couvrelles, durant l'été de 1807 : toute l'année cependant, il a vécu de cette espérance.

Au printemps de 1812, il écrit à Christophe :

« Je suis en ce moment encombré, c'est-à-dire « enseveli sous les décombres d'une multitude de « malades. Je vis au milieu des morts et des mou- « rants. C'est ce qu'il y a de mieux au monde pour « un médecin, mais quand cela dure trop long- « temps, cela devient assommant. »

Les recettes malheureusement ne viennent pas récompenser avec équité le travail qu'il se donne. En 1811, il touche environ 8 à 9.000 francs; en 1813 10.000; puis les événements de 1814 font descendre les recettes à 5.400 francs; de même en 1815, et 1816. Il a beau posséder dès lors la plus brillante des clientèles : ducs et pairs, hommes d'Etat, financiers opulents, artistes en vogue, c'est une clientèle qui paye assez mal. Chaque matin cependant, son cabinet ne désemplit pas, et, il roule en cabriolet aux quatre coins de Paris.

Sa valeur professionnelle et l'agrément de sa conversation compensent un peu auprès de la clientèle le mauvais effet que produisent « un teint blême, une figure chafouine, des yeux encavés, une maigreur invraisemblable, une taille exiguë.» Rouxeau Mme de Chateaubriand conseille à son mari d'aller consulter leur petit « secco ». Laënnec se sacrifiait d'une façon souvent presque héroïque afin de soulager les souffrances de ses malades : il passe alors quarante nuits de suite auprès d'une personne à laquelle il s'est grandement attaché, et cela, au mépris de sa santé, qui se ressentait si gravement de la privation de sommeil, qu'il en tombait dans un état de maladie véritable.

Le 10 janvier 1810, son frère Michaud est mort de phtisie pulmonaire : il avait 28 ans. Sa fin a été hâtée par un procès qu'il a dû soutenir contre son père.

Marie-Anne, sa sœur va s'installer chez Théophile, à Paris, en avril 1810. Capricieuse et incapable de diriger une maison, bien qu'elle ne manque ni de cœur ni d'intelligence, elle est pour son frère une lourde charge. A la fin de 1812 heureusement, elle se lasse de la vie de Paris et revient en Basse-Bretagne.

En 1814, la France est envahie par les Alliés et ravagée par le typhus. Laënnec demande à réunir dans un service de la Salpêtrière tous les soldats contagieux bas-bretons. Il vient d'assumer là une tâche qui lui sera très lourde : il doit se lever de grand matin, ce qui le fatigue beaucoup, et sa matinée encore lui suffit à peine pour accomplir ce qu'il a à faire à l'hôpital; souvent, il doit y retourner l'après-midi. En plus, il s'est remis à l'étude du bas-breton, y consacrant tout le temps qui lui reste. Il écrit à son cousin Christophe :

« Le service est réellement fatigant. La Salpê-
« trière est à trois-quarts de lieue de chez moi, et
« ma visite faite, je n'ai pas fait la moitié de ma be-
« sogne : il faut encore, dans cet hôpital à moitié
« organisé, courir de côté et d'autre pour assurer le
« service, pour faire transporter dans ma salle les
« bas-bretons qui se trouvent ailleurs, puis vien-
« nent les billets de sortie à signer, des certificats,
« etc... Il faut ensuite remonter dans ma salle, pour
« causer avec les malades qui ont le plus besoin de
« consolation. Car, c'est là le médicament sur lequel
« je puis le plus compter pour mes Bretons. »

Laënnec a la chance de ne pas contracter le typhus; beaucoup de ses camarades ont été moins heureux. Les militaires quittant en juin l'hôpital de la Salpêtrière, il remet alors ses fonctions de chef de service. Si l'évêque de Quimper lui adresse des remerciements pour les soins qu'il vient de donner à ses compatriotes, l'Administration Hospitalière n'en a pas même l'idée.

A l'été de 1814, Laënnec peut enfin aller promener l'œil du maître sur ses propriétés. Dès 1810, il s'inquiétait d'en faire surveiller l'état, comme ayant dessein de s'y retirer. Au printemps de 1813, ce dessein était devenu sa pensée habituelle. Il revoit Quimper après quinze ans d'absence; puis il part pour Ploaré, où se trouve le manoir de Kerlouarnec, devenu sa propriété exclusive ; au milieu d'un petit domaine de 8 à 9 hectares, comprenant bois, prairies, jardins, vergers et terres labourables, c'est un manoir accroché au flanc méridional d'un haut plateau qui le protège efficacement contre les vents du large; le principal corps de logis, qui ne se compose que d'un rez-de-chaussée avec des combles, prend vue sur le Midi; le tout dans un site charmant; il s'occupe de remédier à l'état lamentable de la propriété; puis ayant terminé ses affaires à Ploaré il part pour le Pont-l'Abbé, où il possède quelques fermes, situées aux alentours d'un estuaire, au milieu de lagunes, de marécages, et de vasières, assez mal odorantes à marée basse, et qu'emplit le flot de

la marée montante. Laënnec alors croit se découvrir une véritable vocation pour l'agriculture.

Mais rentré à Paris, il est fort dépité de voir les réparations coûteuses qu'exige son manoir de Kerlouarnec, afin de pouvoir être habité. Il se donne alors deux ou trois ans pour préparer sa retraite. Dans cette pensée, il se déssaisit, au profit de ses amis, des objets de luxe qu'il ne compte pas emporter en Basse-Bretagne.

Le 24 janvier 1816, Cruveilhier, son jeune ami, publie un ouvrage d'Anatomie Pathologique, dédié à Dupuytren. Le coup semble rude à Laënnec, et il renonce à l'achèvement de son Traité, qui avait été l'espoir de ses jeunes années.

Le 11 mai suivant, il a la douleur de perdre son ami Bayle. Les deux amis, qui avaient entre eux de nombreux points de contact, travaillaient presque toujours ensemble. Bayle meurt à quarante et un ans malgré les soins de Laënnec, et de la même maladie, la phtisie pulmonaire, dont mourra celui-ci, dix ans plus tard.

La fortune l'a toujours éconduit, lorsqu'il a sollicité une place de médecin des hôpitaux; mais à ce même moment, alors qu'il a de tout autres pensées, un de ses amis, Becquey, nommé sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur et l'Assistance Publique, le rencontre et lui propose à brûle-pourpoint la place de médecin à Necker. Le 4 septembre, Laënnec reçoit sa nomination officielle. Necker est un hôpital de rebut, mais il en est bientôt enchanté. Il possède

un beau service de 100 lits, une salle d'hommes et 3 de femmes. Et voici que la Société Philanthropique, le nomme médecin honoraire, place qu'il a également sollicitée en vain depuis longtemps.

C'st alors, certain jour de septembre ou d'octobre, que se place l'épisode si connu de la découverte immortelle de Laënnec : le stéthoscope.

Le 22 avril 1817, dans une lettre à son ami Combon-Pérusel, il nous trace cet effarant emploi de sa journée :

« Je me lève à 7 h. et demie ou même 8 heures,
« car j'ai besoin de beaucoup de sommeil. Je m'ha-
« bille le plus souvent en donnant des consulta-
« tions. Je vais faire ma visite d'hôpital et ensuite
« un bout de clinique aux élèves qui le suivent. Ce-
« la me mène à 10 heures et demie, et déjà le temps
« me presse assez pour que, le plus souvent je ne
« puisse pas rentrer chez moi pour déjeuner. Je
« commence donc une tournée qui ne finit que vers
« 5 heures et demie. Après-dîner, c'est-à-dire vers
« 6 heures et demie, j'en commence une autre jus-
« qu'à 10 heures. Il me reste ensuite une heure, jus-
« qu'à 11 heures que je me couche, plus quelques
« minutes de temps en temps avant le déjeuner et
« le dîner, pour tenir à jour mes correspondances
« de toute espèce, corriger et mettre en ordre les
« observations recueillies par les élèves dans mon
« hôpital, régler mes petites affaires. »

Afin de n'être pas prévenu par d'autres, Laën-

nec, malgré sa contrariété à parler sitôt de sa découverte, se décide à publier avant l'heure, le résultat de ses recherches. Il est retardé par le concours de l'internat, au mois de décembre, car il est membre du jury. Mais le concours terminé, il reprend ses recherches à l'hôpital avec acharnement, et désormais son esprit reste sans arrêt dans un état de contention excessive. Jusqu'à l'été de 1818, il fournit une somme de travail, qui fait frémir son cousin Mériadec : c'est un fils de l'oncle Guillaume, qui fait ses études de médecine à Paris. Celui-ci, dans une lettre du 30 décembre 1817, s'alarme de voir Théophile faire des stations aussi prolongées dans son service, penché sur la poitrine des malades, la face congestionnée, et allant ensuite respirer longuement l'air méphytique de la salle d'autopsie. Et avec cela, la clientèle se fait chaque jour plus nombreuse.

En février 1818, il a pourtant terminé la première partie de son Traité : le lundi 28, il en fait lecture des principaux passages à l'Académie des Sciences. Le 1er mai, l'ouvrage avançant, nouvelle communication à la Faculté, puis d'autres le 14 mai, le 11 juin, et le 9 juillet. Le manuscrit fut terminé dans les premiers jours d'août. Mais la publication ne doit pas s'en faire en 1818. Laënnec, dans un état de santé chancelant, est alors obligé de s'arrêter.

Ceci nous amène à revenir en arrière et à aborder la seconde partie de ce chapitre: le récit des

misères physiques de notre « malade », depuis son retour de vacances de Couvrelles, en septembre 1805.

*
* *

Ces vacances ont fait disparaître les dernières traces de l'asthme dont il souffre depuis cinq ans. Et, par reconnaissance pour sa cousine, par prudence aussi pour lui, l'année suivante, au moment de la chasse, il renouvelle son équipée : l'asthme ne reparaîtra pas de dix ans. Malheureusement, ce traitement, si radical à l'égard de son asthme, n'est pas aussi efficace vis-à-vis de ses douleurs; et la fatigue extrême, que lui donne toujours le travail de cabinet, finira par l'empêcher complètement de veiller.

Les douleurs, plus ou moins vagues depuis 1803, se sont aggravées : elles ne le quittent plus, s'exaspérant par le travail, cédant seulement aux exercices physiques. Et, s'il ne souffre plus de son asthme depuis l'automne de 1805, il ressent en revanche des troubles nouveaux, les plus pénibles, les plus constants, ceux qui le tourmenteront le plus longtemps : des troubles digestifs. Il a perdu complètement l'appétit, ses digestions sont lentes et pénibles; peut-être a-t-il déjà des accès diarrhéiques, dont il croira d'ailleurs devoir se féliciter. Ces troubles dyspeptiques dureront 4 ou 5 ans, augmentant avec le surmenage intellectuel, diminuant avec le grand air et la marche. Laënnec donne à son état le nom d'hypocondrie !

A l'automne de 1807, sa clientèle l'empêche de retourner dans le Soissonnais. L'année suivante, vers Pâques, son père descend à brûle-pourpoint chez lui : il est venu à Paris, dans l'espoir de s'y trouver une situation. Théophile doit subir, durant plusieurs mois, cette présence encombrante, pénible, et même compromettante à son bon renom. Cette circonstance exaspère son état « d'hypocondrie », surtout la dyspepsie, et, en août 1808, il est pris d'une attaque de choléra-morbus assez grave, qui le désempare complètement. Aussi, dès qu'il peut se tenir debout, il avertit son père qu'il ferme la maison, et part achever sa convalescence à Couvrelles.

Il y arrive au début de septembre, et passe une quinzaine de jours qu'il emploie délicieusement, à chasser surtout. Il ne souffre plus de l'estomac, son appétit et ses forces reviennent. Malgré leur brièveté, ces vacances de 1808 laisseront un bienfait qui se prolongera : les troubles dyspeptiques et nerveux ne reparaîtront que notablement atténués. Il pourra ainsi supporter les cruelles épreuves morales de 1809; mais celles-ci retentissent le plus fâcheusement sur ses troubles dyspeptiques, qui disparaissent pourtant en 1810. Au printemps de 1811, une occasion se présente d'aller en Bretagne, il est empêché d'en profiter par une maladie de son ami Bayle, peut-être aussi par le manque d'argent.

Son portrait par Dubois date de la fin de 1812; c'est un payement en nature du peintre, qui avait

été soigné par Laënnec. Son triste état de santé y apparaît d'une manière saisissante. Voici la description de ce portrait par M. Rouxeau, qui en donne d'ailleurs une intéressante reproduction en tête de son ouvrage :

« C'est le seul ressemblant qu'on ait de Laënnec. « Sur ce point, les témoignages sont unanimes et « il n'y a de voix discordante que celle du principal « intéressé. Celui-ci en effet, prétendait que le peintre avait opéré sur « sa triste figure » le miracle « que Minerve jadis accomplit en faveur d'Ulysse, « lorsqu'elle voulut le faire aimer de la fille du roi « des Phéaciens. De plus c'est l'œuvre d'un artiste « de talent, Dubois... Il ne fut complètement terminé qu'en 1813, c'est la date inscrite en bas du « tableau. » Le stéthoscope fut ajouté plus tard. « ... Le jour naissant l'éclaire d'une teinte blafarde « et les dernières lueurs de la lampe mourante, co- « lorent en rouge les ombres portées... La toile, « peinte d'une pâte fluide et par glacis, a beaucoup « souffert des injures du temps. Les clairs ont pris « des tons de vieil ivoire, les ombres, des teintes li- « vides. Ajoutez à cela des cheveux châtain-clair, « tirant un peu sur le roux, légèrement frisés et « plutôt clairsemés, et un degré notable d'amaigris- « sement. L'aspect général est impressionnant : « l'homme a l'air d'un mourant. »

Durant l'hiver de 1812-13, la santé se fait horriblement mauvaise ; l'état « d'hypocondrie » s'ag-

grave, et Laënnec se retrouve dans la même situation qu'en 1808, lorsqu'il a été pris de son attaque de choléra-morbus. Il est même assez sérieusement malade pendant un mois. Il essaye, comme nous l'apprend une de ses lettres du 20 août 1813, de combattre cet état comme il le peut : il se couche de bonne heure, saisit chaque occasion de faire un peu de marche, fait plusieurs parties de chasse aux environs de Paris.

Il a la joie de recevoir son cousin Ambroise, qu'il n'a pas vu depuis 12 ans, un fils également de l'oncle Guillaume. Mais le 13 août 1813, il a la douleur de perdre sa tante Désirée. Après réflexion, il renonce au projet d'aller à Nantes à cette occasion; il ne dispose que de quinze jours pour aller se reposer à Couvrelles, et il redoute justement les fatigues de quatre nuits en voiture: récemment, s'étant privé de quatre heures de sommeil, pour aller voir un malade à dix lieues de Paris, il s'est trouvé dans un état pitoyable, comme s'il allait faire une fièvre grave.

Au début de septembre, il part dans le Soissonnais. Dès qu'il est dans la diligence, il éprouve, au niveau de la malléole interne, une sensation particulière. Bientôt, c'est une véritable douleur, s'accompagnant d'un gonflement et d'une sensibilité caractéristiques: il s'agit d'une attaque de goutte. Il en est grandement surpris, d'autant qu'il n'a jamais entendu parler de semblable affection dans sa famille. Il est surtout consterné de se découvrir at-

teint de cette nouvelle misère. Et, dans son dépit, dès qu'il est à Couvrelles, il veut narguer sa douleur; celle-ci heureusement ne lui interdit pas tout mouvement, et, prenant son fusil, il se met à courir les champs clopin-clopant. Un remède aussi violent se montre pourtant efficace: loin d'aggraver les douleurs de la goutte, il réussit à guérir rapidement ce premier accès.

Les douleurs nerveuses elles-mêmes se sont mises à diminuer, et bientôt il y a longtemps qu'il ne s'est senti aussi bien. Il se félicite de sa thérapeutique, et, le 28 septembre, il écrit:

« C'est une chose fort singulière qu'une fa-
« culté aussi extraordinaire de marcher que celle
« qui existe chez moi, surtout eu égard à ma frêle
« structure... Malheureusement, cette faculté... ne
« vaut rien pour un médecin de Paris obligé de
« passer la journée dans son cabinet ou dans un
« cabriolet. Le défaut d'exercice devient alors une
« cause de maux de nerfs d'autant plus active que
« le besoin est plus grand. »

En décembre 1813, répondant à ses cousins de Pompery qui le pressent de fuir devant l'envahisseur, et préférant s'échapper sans prendre de voiture, il se réjouit dans sa lettre de son état de bonne santé relative

« Quand je n'aurai que moi à porter et cinq ou
« six lieues d'avance sur messieurs les Cosaques, je

« ne crains pas qu'ils me rejoignent, pourvu que « Dieu me donne continuation de santé qui du reste « est incomparablement meilleure, depuis mes pro- « menades de septembre dernier. »

Sans défaillance, il supporte les terribles fatigues du premier semestre de 1814, alors qu'il dirige les services des contagieux Bas-Bretons de la Salpêtrière. L'été venu, nous nous souvenons qu'il part pour la Bretagne, afin d'examiner l'état de ses propriétés. Il sent déjà la nécessité d'un abri à la campagne où il pourra se retirer. Il passe là trois mois, se livrant beaucoup à la marche et à tous les exercices physiques. Ces vacances lui permettront de demeurer d'aplomb une année encore.

« Malheureusement, dit M. Rouxeau, en 1815, « il ne put prendre de vacances, ni même le moin- « dre exercice. Aussi, dès la fin de l'année, se trouva- « t-il plus souffrant qu'il n'avait jamais été. L'as- « thme lui-même, disparu depuis 10 ans, reparut « de plus belle et le tortura cruellement, au cours « de l'hiver, pendant plus de trois mois. C'est, je « crois, l'époque où il eut aussi son accès d'angine « de poitrine. Je n'ai retrouvé sur cet accès qu'une « courte note en latin, glissée après coup dans le « manuscrit du « De angina pectoris commenta- « rius ». Peut-être le lecteur sera-il heureux de la « trouver ici in-extenso. »

Voici la traduction que nous en proposons:

« Moi-même, qui suis, autant qu'on peut l'être,

« sujet aux affections nerveuses, subitement, « une certaine nuit, je fus arraché de mon sommeil « par une douleur déchirante dans le côté gauche, « aux environs de la région du cœur, comme si cet « endroit était déchiré par une main de fer. En « même temps apparaissait une douleur en tous « points semblable, accompagnée d'une sensation « de compression, dans la partie interne du bras « gauche, une douleur qui, serrant fortement la « partie située au-dessus du coude, plus haut se « montrait un peu plus facile à supporter. La dou- « leur s'exaspérait avec la respiration, de là une « certaine dyspnée; autrement elle était assez tolé- « rable. Cependant, les intestins étaient agités par « des gaz. Le cœur battait avec calme. Tous ces « symptômes se maintinrent ainsi pendant deux « heures, puis le lendemain ils s'évanouirent. »

Au début de 1816, son asthme cesse de le faire souffrir, mais pour céder la place à une manifestation plus pénible encore : il est en proie à une céphalagie tenace, le tourmentant sans discontinuer, et présentant des paroxysmes pendant lesquels il se sent la tête broyée comme dans un étau. Cette céphalagie s'accompagne de vertiges ,qui le rendent incapable de tout travail intellectuel. Ces vertiges lui font même craindre l'imminence d'une attaque.

En novembre 1816, six semaines environ après sa découverte, au moment où il est plongé dans ses nouvelles recherches, il est pris d'une indisposition

sur la nature de laquelle on n'a aucun renseignement; mais, quand Mériadec vient à Paris, vers la fin de mars, il est en proie à une attaque de goutte, la seconde, qui, cette fois, s'est portée sur le genou. Elle est très courte, comme la première, mais d'une extrême violence, et soudain se termine par une lypothimie.

Son oncle Guillaume écrit alors, le 19 avril 1817, à Mériadec, qui l'a informé de cet accès :

« Comment, à son âge et dans la vie active « qu'il mène, a-t-il pu contracter cette cruelle ma- « ladie des paresseux ?... Peut-il lui-même en soup- « çonner l'origine et la cause ? Elle n'est pas dans « la famille. Jamais mon père ne s'en est plaint; « mon frère n'en a pas non plus, que je sache, « éprouvé les douleurs. Il est vrai que sa mère, fai- « ble et délicate, comme lui, avait été nouée dans « son enfance et portait encore, quand elle fut « adulte, quelques traces sensibles du rachitisme, « mais Théophile a toujours été bien conformé; « rien n'annonce chez lui que l'ossification n'ait pas « été régulière ; ainsi, quand on voudrait trouver « quelque analogie entre le rachitisme et la goutte « (à cause de la prédominance ou de l'altération du « phosphate calcaire dans l'une et l'autre affection), « il serait difficile d'expliquer un arthritis si pré- « coce chez un sujet qui n'a jusqu'à présent offert « aucun indice de rachitis. »

M. Rouxeau fait alors les réflexions suivantes :

« En somme, l'affection nerveuse polymorphe « dont il souffrait sans trop se plaindre depuis qu'il « avait atteint l'âge d'homme, ne faisait que s'ac- « croître avec les années. Au début de 1818, elle « prit dune façon à peu près fixe la forme de ces « serrements de tête qui lui étaient si pénibles. « Dans les premiers jours de mars, il fut encore « quelque temps sans pouvoir faire son service à « Necker et, au début d'avril, il se trouva dans un « état d'inaptitude intellectuelle si marquée, avec la « tête si embarrassée et de telles tendances au ver- « tige qu'à chaque instant il craignait d'avoir un « étourdissement (T. à G., 6 juillet 1819). Vers le « milieu d'avril heureusement, la situation s'était « sensiblement améliorée. »

Le 16 avril 1818, Mériadec écrit à Christophe, son frère :

« Depuis quelque temps notre bon cousin est « un peu malade et cela me fait de la peine. Quoi- « qu'il soit maintenant assez bien, il n'est pas en- « core comme je le voudrais. Il s'était livré avec « trop d'ardeur à son travail... Cette maladie, qui « était une affection nerveuse assez difficile à ca- « ractériser et dont le principal symptôme était un « embarras du cerveau qui ne lui permettait pas de « fixer trop fortement son attention, quoique non « dangereuse par elle-même, n'a pas été sans faire « maigrir ce pauvre Théophile et tu sais que déjà « il n'était pas trop gras. Heureusement, il va bien

« mieux, l'appétit lui revient, il se donne de l'exer-
« cice à jardiner avec moi après sa visite d'hôpital
« (et l'exercice est pour lui un remède d'élection),
« en sorte que j'espère que, dans quelques jours,
« il sera tout à fait dans son état naturel. »

Le mieux ne se fait guère sentir, Laënnec reste convalescent. Grâce à une incroyable énergie, il poursuit la rédaction de son livre et la termine le 6 août 1818. Pourtant il a dû, à partir du 15 juillet, se faire remplacer dans son service et sa clientèle par son ami Cayol. Aussi, décide-t-il, d'aller prendre du repos en Bretagne. Il compte d'ailleurs faire de dernières recherches sur certains points restés obscurs, et il n'en aura pas la force, s'il ne prend auparavant un peu de vacances.

Théophile prie Mériadec de l'accompagner dans ce voyage. De son côté, l'oncle Guillaume écrit à Mériadec :

« Il est impossible que tu le perdes de vue pen-
« dant tout son voyage... Ce serait une ingratitude
« monstrueuse de l'abandonner seul dans un voyage
« dont le principal but est le rétablissement de sa
« santé et où cependant nous avons tant à craindre
« que l'excès même des fatigues qu'il voudra bra-
« ver n'empire sa situation au lieu de l'amélio-
« rer... » (31 juillet 1818.)

Théophile, s'excusant auprès de son oncle de

demander un pareil service à Mériadec, lui dit dans une lettre ;

« Je me suis toujours repenti d'avoir fait mes « études tout d'une traite. C'est de cette époque que « date l'hypocondrie qui m'a déjà forcé quatre fois « de prendre des vacances et qui, cette fois encore, « m'envoye promener hors de Paris. Je serais dé- « sespéré si un jour Mériadec était logé à la même « enseigne. Il est vrai que sa constitution, moins « nerveuse, l'y dispose moins que moi et qu'il ne « porte pas au travail une certaine ardeur par la- « quelle les hommes de mon espèce remplacent « l'application qui leur manque. Mais, malgré ce- « là, je vois qu'ici tous les hommes de cabinet, qui « ne font pas trêve tous les ans avec leurs occupa- « tions, perdent leur estomac et, quelques robustes « qu'ils soient, acquièrent des maux de nerfs de tou- « tes les couleurs. » (2 août 1818.)

Peut-être trop fatigué pour faire une partie du voyage à pied, il fait route entre le 7 et le 10 août 1818, dans son cabriolet qu'il a fait atteler en poste. Il est assisté de Mériadec. A Douarnenez, il doit se reposer quelques jours avant de s'occuper de ses affaires. Puis il se rend à Pont-l'Abbé, là, il rêve d'assécher les vasières de la palud du Cosquer, ce qui lui ferait conquérir sur la mer 25 à 26 hectares de bonnes prairies. Le 7 octobre, il revient à Kerlouarnec, puis repart à Pont-l'Abbé pour s'occuper

de plantations, et le 20, il est de retour à Douarnenez.

Cependant Laënnec n'est pas bien rétabli; il a bien fait de la marche et des exercices physiques, mais il s'est occupé de tant d'affaires qu'il n'a pu se reposer l'esprit. Il se sent incapable d'un travail intellectuel, tellement sa tête est encore embarrassée, et il n'a qu'un désir : rester passer l'hiver. Mais Kerlouarnec est en ruines, il dispose de ressources à peine suffisantes pour passer l'hiver à s'y reposer. Et, s'il ne retourne pas à Paris, comment gagnera-t-il l'argent nécessaire aux réparations de son manoir de Kerlouarnec, où plus tard il veut venir se retirer ? Enfin comment fera-t-il imprimer son livre ?

Le 1er novembre, il monte en cabriolet, et repart pour Paris. Il ne sera de retour dans la capitale que le 12 ou le 13 novembre.

CHAPITRE IV

Première défaillance et première retraite

Il est tout de suite repris par une abondante clientèle et par son service d'hôpital. Il fait de nouvelles recherches sur sa nouvelle méthode d'auscultation; il en consigne les résultats dans son manuscrit et, le 19 avril 1819, il peut traiter avec ses éditeurs. Le 29, il écrit à son cousin Christophe :

« Je suis accablé de malades et occupé de mon « livre, comme un cuisinier dans son coup de feu. »

Le 15 août, l'ouvrage paraît. Il a suffi de trois ans à Laënnec pour produire ce travail gigantesque; « mais, dit M. Rouxeau, il était temps. Tel jadis, sur l'Agora d'Athènes, le guerrier de Marathon expirant en clamant la grande nouvelle, Laënnec, sa mission accomplie, défaillait. »

Durant les premiers mois qui ont suivi son retour à Kerlouarnec, son état de santé s'est maintenu vaille que vaille. Le 24 janvier 1819, il se fait une

piqûre, au cours de l'autopsie d'un sujet mort d'empyème ; il s'agit d'une gangrène de la plèvre ; heureusement la blessure n'a pas de suite fâcheuse. Mais au printemps de 1819, Laënnec songe plus que jamais aux projets de retraite qu'il n'a pu réaliser au dernier automne.

« ... Après dix-neuf ans de travaux très pénibles, je vais quitter Paris, écrit-il à son père le 28 avril, et, non seulement sans fortune, mais sans être bien assuré du nécessaire, et cela, au moment où pouvaient se réaliser une partie des rêves que vous avez si souvent faits pour moi. Si mes nerfs m'eussent permis d'y rester entre 4 ou cinq ans, il est presque certain que je l'aurais quitté avec vingt ou vingt-quatre mille francs d'économies... Mais je sens que je ne suis plus capable de l'application nécessaire pour me tirer honorablement du professorat et, encore moins, de continuer plus longtemps à ne sortir d'un fauteuil que pour rentrer dans un cabriolet, sans trouver un instant pour exercer mes jambes et débarrasser ma tête... »

Il a chargé Mériadec du soin de sa correspondance, qui lui est devenue si pénible ; grâce à cette précaution peut-être, il atteint sans trop d'encombres le mois de juin. Mais c'est alors que sa santé chancelle, et le 9 juin, une assez violente attaque de goutte, la troisième, s'empare de lui ; celle-ci se complique bientôt de la plus pénible crise d'asthme

dont il ait encore souffert. Cependant Mériadec, dans une lettre à Christophe, datée du 12 juin, ne témoigne pas d'une grande inquiétude :

« Tu as dû recevoir une lettre de Théophile... il « n'a pu t'écrire lui-même. Depuis trois jours, il « est malade, et sa maladie, quoique réelle, nous « inquiète beaucoup plus par l'inquiétude qu'il en « a conçue que par ce qu'elle est en elle-même. Il se « croit affecté d'un asthme de nature particulière, « sur laquelle il a fait nombre de recherches ces « temps derniers et dont il a beaucoup éclairci « l'histoire. La chose ne nous paraît pas, à beau- « coup près, aussi claire qu'à lui.... Du reste, ne « soyez pas inquiets de la petite maladie qui le ter- « rasse en ce moment, je la regarde comme un effet « du travail soutenu que lui a fait supporter la ré- « daction de son ouvrage et tous ceux de ses con- « frères qu'il a consultés lui ont prédit que deux « jours d'exercice lui rendraient sa tranquillité... »

Un instant, il semble que Mériadec ait vu juste: le 14 juin, l'attaque d'asthme commence à régresser, ainsi qu'en témoigne cette lettre de Théophile à son père, datée du 15 :

« Je suis retenu chez moi depuis cinq jours par « une attaque d'asthme. J'espère qu'elle ne sera pas « longue, car elle diminue beaucoup depuis hier; « mais, comme c'est la plus forte que j'aye eue jus- « qu'ici et que l'expérience m'a prouvé que le

« moyen de prévenir et de guérir ce mal et beau-
« coup d'autres, chez moi, c'est l'exercice habituel
« et un peu violent, je suis tout à fait décidé à quit-
« ter Paris... Je compte dire adieu à Paris à la fin
« d'Aoust, au plus tard. Bien des gens à ma place se-
« raient désespérés et j'avoue que j'aurais beaucoup
« mieux aimé devenir professeur à l'Ecole... Mais
« je ne suis plus capable sans danger pour ma vie,
« du degré de contention d'esprit que demande la
« préparation d'une leçon et mes nerfs me force-
« raient d'en laisser, ou d'en faire mal vingt sur
« quarante... Je ne me chargerai jamais d'une pa-
« reille tâche pour m'en acquitter aussi mal. J'aime
« beaucoup mieux aller végéter et faire ce que je
« pourrai de bien à Kerlouarnec. Il y a dix ans que
« j'ai prévu et commencé à préparer ma retraite... »

Il garde encore la chambre pendant trois semaines. Le 2 juillet, il a repris son régime de vie normal, et bientôt il accepte l'invitation d'un de ses amis, M. Le Veyer, d'aller passer trois jours à Hourges, en pays Rémois. Il en retire d'ailleurs le plus grand bienfait.

Le 16 juillet, il écrit à son père :

« En revenant l'année dernière pour achever
« mon ouvrage, je savais que je risquais ma vie,
« mais le livre que je vais publier sera, je l'espère,
« assez utile tôt ou tard pour valoir mieux que la vie
« d'un homme et, en conséquence, mon devoir

« était de l'achever, quelque chose qui pût m'arri-
« ver. J'en suis quitte, Dieu merci ! pour un an de
« souffrances terminé par une maladie. Je viens de
« passer trois jours à la campagne; j'y ai retrouvé
« mon estomac et mes jambes ; le troisième jour,
« j'ai pu chasser toute la journée, et j'espère, en
« conséquence, que ce genre de vie, devenu habi-
« tuel, me débarrassera à la longue des affections
« nerveuses qui me rendent le travail de cabinet tel-
« lement pénible que je ne conçois pas encore com-
« ment je ne suis pas mort à la peine. Si je me re-
« trempe suffisamment, je reviendrai au bout d'un
«an ou deux reprendre ici mon collier... »

Le 20, il écrit à peu près la même chose à Christophe, et ajoute en terminant :

« J'ai la conviction intime que, si je restais en-
« core un an ici, je n'y achèverais pas l'année ou
« que je tomberais dans un état d'infirmités lamen-
« tables. »

Le même jour, il écrit à son oncle :

« ... Vous pouvez voir, d'après ce qui précède,
« que mon projet de retraite n'est pas nouveau. J'ai
« prévu, dès 1810, que je ne tiendrais pas au mé-
« tier aussi longtemps qu'un autre et, depuis 1814,
« je me suis arrangé en conséquence, autant que les
« circonstances me l'ont permis. Malheureusement
« 1814, 1815 et 1816 ont été, à raison des troubles,

« des années dans lesquelles je n'ai pu faire aucune « économie. Christophe vous dira que, sans cela et « sans mon livre, j'aurais peut-être effectué ma re- « traite plus tôt. »

Le malade pense pouvoir se « retremper suffisamment », grâce à un an ou deux de repos. Sous ce ton d'assurance perce peut-être une certaine mélancolie, une certaine inquiétude. Est-il bien persuadé que son asthme n'est pas une attaque de tuberculose pulmonaire ? Il semblerait, à lire ce qu'écrivait Mériadec, que, un instant du moins, ç'ait été le fond de sa pensée.

En tout cas, à Nantes, son oncle trouve bizarre le projet d'aller se soigner au bord de la mer, quand on a quelque inquiétude sur l'état de sa poitrine, mais Théophile lui répond, le 1er août 1819 :

« Je viens de passer deux jours à la campagne. « J'ai chassé huit à dix heures chaque jour sous « une chaleur étouffante et, pour la première fois « depuis trois ans, j'ai passé quelques heures avec le « sentiment de la santé parfaite. Je suis de retour « à Paris depuis hier soir et déjà je n'en puis plus « dire autant. Je ne pourrai passer le temps d'ici « au moment de mon départ (qui n'aura probable- « ment lieu qu'en septembre) qu'en recommen- « çant toutes les semaines... L'air de la mer ne m'a « jamais fait que du bien. En général, en fait de « température, je ne me suis jamais aperçu que

« rien ne me nuisît que le froid, encore ne me fait-
« il que du bien, quand je puis marcher. Mais, en
« voiture, ou dans un appartement, il me morfond
« et me jette dans une faiblesse de tête et de corps
« égale à celle d'un homme qui relève d'une fièvre
« grave. Les hyvers pluvieux au contraire ont tou-
« jours été ceux que j'ai le mieux passés... »

John Forbes nous a laissé des renseignements sur la maladie qui contraint alors Laënnec à quitter Paris; c'est de Mériadec lui-même qu'il les tient. Voici cette relation; c'est la plus complète que nous ayons : « Hiss ilness at this times presented none of the characters of that which subsequently terminated his life. According to the account transmitted to me by Dr Meriadec Laënnec, il was a slow nervous fever, without any sign of severe local disease. The principal symptoms were dyspnea, with pueril respiration and without cough ; dyspepsia and anorexia, but without redness of the tongue, nausœa, vomiting, diarrhœa or pain in the abdomen : a tendency to vertigo, but without headache, great muscular debility with disposition to faintaing, and lowness of spirits amounting almost to tœdium vitae. There two last symptoms were the most prominent and the most distressing of all. The truly nervous characters of Laennec's disorder was sufficiently proved by the event of the case... » (loc. cit., 1827, p. XIX.)

Le 8 octobre 1819, Laënnec part pour Kerlouarnec dans son cabriolet. Sur la pression de ses amis,

il n'a pas donné sa démission de Necker, et se fait remplacer par Cayol. Il a vendu bon nombre de ses meubles, une partie de sa bibliothèque, et a légué ses collections d'anatomie pathologique à la Faculté de Médecine qui l'en remercie dans sa séance du 16 octobre. Il fait également rentrer ses honoraires; ce procédé, alors peu répandu, déplaît à quelques clients, comme les Chateaubriand, peu soucieux de s'acquitter rapidement.

Laënnec emmène avec lui le jeune de Saint-Alouarn : il doit le ramener au collège d'Auray, et celui-ci lui sert en même temps de compagnon de voyage de nature à rassurer Mériadec. Il a pris la route par un temps magnifique, un peu chaud cependant, et, le 10 octobre au soir, il s'arrête à Angers. Le lendemain, il repart par une chaleur étouffante; il arrive enfin à Nantes, moins fatigué qu'on aurait pu le supposer. Là, il assiste au baptême d'une petite fille de Christophe. Ce dernier est atterré devant la mine de son cousin. Après deux jours de repos, Théophile repart le 15 octobre, laisse à Auray son jeune compagnon de voyage, et se rend à Quimper, où l'évêque, Monseigneur de Crouseilhe, lui offre l'hospitalité dans son manoir pendant une huitaine. Le samedi 23, il prend la route de Douarnenez, descend chez son ami Grivart, et le lendemain arrive à Kerlouarnec, où il décide les réparations indispensables. Il fait encore quelques voyages, il élabore ses projets d'assèchement pour la palud du Cosquer, puis revient à Kerlouarnec surveiller le dé-

but des travaux. La saison est assez douce. En juin, les travaux sont à peu près terminés.

Ses forces lui sont à peu près revenues, et s'étant remis à faire du cheval, vers la mi-juillet, il prend le chemin de Saint-Brieuc, pour aller rendre visite à son père. Il fait encore quelques autres visites à des parents ou des amis, puis, après six semaines d'absence, rentre à Douarnenez. La demeure étant installée, le 10 octobre, il reçoit la visite de Mériadec et le garde huit jours près de lui. Malheureusement, une violente crise d'entérite et le mauvais temps l'empêchent de mener son hôte jusqu'à la Palud de Pont-l'Abbé.

A la fin de 1819, dès que ses forces le lui permettent, il se remet à son plaisir passionné de la chasse : malgré les grands froids du début de 1820, il s'y adonne tous les jours, du matin au soir, sans en être d'ailleurs le moins du monde incommodé.

Le propriétaire de Kerlouarnec cultive les quelques relations de voisinage. Il va chaque jour entendre la messe paroissiale de Ploaré, et il suit les processions, tête nue et le chapelet à la main, au milieu des pêcheurs et des paysans aux larges braies et aux longs cheveux. Il continue de se donner de l'exercice, et même avec une certaine violence. Au mois de juin 1821, il se vante d'être le plus infatigable piéton du pays. Et voici ce qu'il écrit à Christophe :

« Je pourrais te raconter comme quoi je sais

« sauter par-dessus le cou de mon cheval quand,
« effrayé par le bruit des vagues, il prend le mors
« aux dents le long d'une grève et finit par vouloir
« se jeter à la mer ; comme quoi je sais faire deux
« lieues en bottes fortes, le traînant par la bride sur
« une chaussée de galets, exercice qui fait suer de
« manière à tremper un carrick. »

Les dépenses au grand air lui ont toujours fait beaucoup de bien, mais il est permis de se demander jusqu'à quel point ces excès et les refroidissements qui peuvent s'en suivre, sont profitables à un état de santé comme le sien.

Quand le temps est mauvais, il s'exerce au métier de tourneur en faisant des stéthoscopes. Aucun genre d'activité ne saurait lui rester étranger : il étudie le breton, et le droit coutumier. Il a en effet à se défendre contre un voisin de Pont-l'Abbé, qui l'accuse de s'être emparé d'un terrain communal pour l'assèchement de sa Palud. Nous verrons plus tard quelle déplorable place tiendra cet homme malhonnête dans les derniers moments de sa vie, qu'il contribuera à avancer.

Il fait aussi un peu de médecine, et, de temps à autre, passe une après-midi à Quimper, donnant consultation à qui se présente. Puis il étudie l'influence du climat marin sur la phtisie pulmonaire. Il s'accorde avec tous les médecins du pays et les chirurgiens de la marine pour constater la rareté de cette maladie chez les populations maritimes, celles

de la côte méridionale de la Bretagne en particulier. « Pendant les deux années qu'il passa à Douarnenez, « localité un peu moins peuplée, il est vrai, qu'il ne « le pensait, il ne vit que six cas de phtisie et il « évalua à trois par an environ, sur cent quarante, « le chiffre des décès qu'elle causait annuellement « en cette localité. Sur les six phtisiques qu'il vit, « trois guérirent. Se laissa-t-il suggestionner par l'en- « vie de trouver des preuves que le climat marin, ou « plutôt celui de la côte sud de la Bretagne, ne nui- « sait pas à la cure de la phtisie ? C'est possible. En « tout cas, sur ce point, il se trouvait en désaccord « avec ses confrères de Brest, le Gris du Val en par- « ticulier. » — Rouxeau.

Mais l'aménagement de Kerlouarnec a englouti une grande partie de ses économies, et ses honoraires lui sont mal réglés. Il n'a pas assez d'argent devant lui pour pouvoir assécher la Palud, et ce projet d'assèchement est pourtant la base sur laquelle il compte asseoir ses futures ressources. L'inventeur de l'auscultation reçoit bien une récompense de 1.000 francs, qui sera renouvelable si son état de santé l'empêche par la suite de regagner Paris. Mais il voit le moment où il n'aura plus de quoi vivre à Kerlouarnec. Vers le milieu de 1821, il envisage son retour comme une nécessité. Il lui faut recueillir quelque argent. Et cependant dans quel état de santé se trouve-t-il ?

Aussitôt son arrivée en Bretagne, il a senti un

mieux si rapide que Mériadec a diagnostiqué une maladie d'origine purement nerveuse. Nous percevons l'écho de cette opinion dans cette phrase écrite plus tard par Forbes : « The truly nervous charac-
« ters of Laënnec's disorder was sufficiently proved
« by the event of the case and it was removed in
« surprising short times by his residence in the
« country... »

Il n'est pas arrivé depuis huit jours qu'il espère déjà pouvoir revenir à Paris au bout d'un an et s'y maintenir assez longtemps en menant une vie moins sédentaire. Six semaines après, le mieux s'accusant, il en est convaincu. Le printemps venu, il y a longtemps qu'il ne s'est senti aussi vigoureux qu'au cours de cet hiver où il a chassé continuellement.

« Si j'étais sûr seulement, écrit-il à son oncle,
« le 8 mars 1820, de conserver à Paris la santé que
« j'ai aujourd'hui, j'y recourerais demain. Pourvu
« que je coure beaucoup et que je lise, médite et
« écrive peu, je me trouve bien ; je ressens à peine,
« quand j'ai le fusil sur l'épaule, quelques nuances
« d'hypocondrie, de goutte ou d'asthme. Je grimpe
« les montagnes et les fossés comme personne et
« par tous les temps. Je suis arrivé ici (au Pont-
« l'Abbé) l'autre jour à travers chemins et après une
« marche de huit heures sous la neige, sans éprou-
« ver de lassitude. Mais, dès que la pluye ou des
« occupations me retiennent à la ville une couple

« de jours ou me forcent d'écrire deux heures, je « ne vaux plus rien. C'est pourquoi je finis cette « longue lettre. »

Mais le mieux cesse alors de s'accentuer ; le 21 Avril, il écrit à Christophe :

« M. du Rist te répondra probablement que j'ai « bon pied, bon œil et meilleure mine qu'à mon ar- « rivée dans ce pays. Cependant, je suis loin encore « de me sentir capable de reprendre le collier. Ces « jours derniers, à Quimper, j'ai donné une quin- « zaine de consultations de suite et j'en avais as- « sez... »

Et trois jours après, à Mériadec :

« Je me porte incomparablement mieux ici. « Je n'ai cessé de courir tout l'hyver, autant que me « l'ont permis mes ouvriers. Je sens à peine quelque « gêne dans la respiration de temps en temps et « fort souvent je grimpe des côtes plus escarpées « que le Mont Valérien sans être plus essoufflé qu'un « autre. Mais je ne puis encore tenir au travail de « cabinet. J'ai donné les jours derniers une dou- « zaine de consultations de suite à Quimper et j'en « avais assez. J'espère cependant devenir en état « de reprendre mon collier à Paris, avec la précau- « tion de me réserver des jours de congé. Si je me « sens assez fort, ce sera pour cet automne ».

Mais l'automne arrive, puis le 1er janvier 1821, et Laënnec n'est pas en état de regagner Paris.

« Recevez les vœux de l'hermite de Kerlouarnec « qui ne sait pas encore s'il pourra quitter son her- « mitage. Je me porte assez bien, tant que j'ai le « fusil sur l'épaule, la bêche ou le ciseau à la main, « mais le travail de cabinet m'agite encore les nerfs « d'une manière inconcevable ».

Le même jour, il répond à son cousin Christophe, qui veut l'attirer à Paris par l'image d'une chaire à la Faculté :

« Il faut se résigner. L'application, même la « plus légère, me fatigue toujours et par conséquent « je ne puis guère songer à enseigner, au moins de « sitôt... ».

Son oncle surtout est très déçu de le voir s'enterrer à Kerlouarnec; il croit son neveu hypocondriaque et « paresseux à la manière de tous ceux qui « se croient atteints ou menacés de phtisie ».

Théophile écrit bien à Mériadec, le 8 juin 1821 :

« ...Ma santé, en un mot, est telle qu'avec un « peu de travail de cabinet, beaucoup d'exercice, des « voyages et surtout l'air de la campagne de temps « en temps, je pense que je pourrai encore habiter « Paris et y faire de la médecine. Mon rêve serait « de l'établir dans la pratique, de te marier à Pa-

« ris, d'avoir chez toi mon cabinet d'études, ici mon « atelier de tour, où je viendrais tous les ans passer « un couple de mois à faire des stéthoscopes pour « aller les vendre l'hyver à Paris... »

Mais deux mois après, il n'a guère changé d'état ; le 24 août suivant, il envoie ces lignes à Christophe :

« Ma santé d'ailleurs est telle que je m'en con- « tenterais fort bien et que je n'aurais aucune peur « d'aller reprendre à Paris l'exercice de la méde- « cine, si je n'avais à craindre de la voir dégringo- « ler de nouveau et peut-être très rapidement. Quoi « qu'il en soit, comme il me paraît possible que je « puisse me borner à la consultation et par consé- « quent conserver la liberté d'aller toutes les semai- « nes passer une couple de jours à la campagne, « je crois que je pourrai de cette manière tenir pied « à boule et je suis déterminé à en essayer. Quant « au professorat, je dois y renoncer. Le travail in- « tellectuel nécessaire pour faire une bonne leçon « serait encore trop fort pour ma tête et il y a en- « core des jours où je me sens assez d'asthme pour « n'être guère capable de parler à haute voix pen- « dant une heure ou deux... »

Dès lors, ce n'est plus seulement pour des rai- sons d'argent que Laënnec veut rentrer. Il y va des sentiments de reconnaissance qu'il doit à son on- cle : celui-ci désire très vivement le retour de Théo-

phile à Paris pour le voir y reprendre sa place, et aussi pour lancer Mériadec. Puis l'esprit de cabale contre son Traité d'auscultation n'est pas encore tout à fait éteint, et il veut ranimer le zèle de son éditeur pour une seconde édition. Enfin, depuis la fin de 1820, son ancien camarade Corbières a été nommé ministre d'Etat et placé à la tête du Conseil Royal de l'Instruction publique ; le 20 octobre 1821, son ami, Monseigneur de Quélen, coadjuteur de Paris, devient le plus haut dignitaire de l'Eglise de France. Il peut regagner Paris en toute confiance: si la clientèle lui fait défaut, de toute façon son avenir est assuré.

Il ne peut quitter Quimper que le 7 novembre. Mériadec est venu le chercher ; tous deux voyagent en cabriolet, par petites étapes, couchant chaque soir à l'hôtel. Le 15 novembre, il arrive à Paris, et s'installe à l'hôtel du Bon Lafontaine, rue de Grenelle-Saint-Germain, au coin de la rue Saint-Guillaume. Avant de s'installer dans ses meubles, il attend de savoir s'il pourra s'accoutumer.

CHAPITRE V

Les dernières années a Paris

Aussitôt le retour de Laënnec, il est question de sa nomination à la première chaire vacante. En attendant, il reprend son cours de Necker, afin d'y tâter ses forces pour l'enseignement. Son cours est attentivement suivi ; des étrangers viennent en grand nombre. La clientèle, de son côté, lui revient en foule ; mais il n'accepte que des consultations. Au bout de deux mois, il est aussi occupé qu'avant son départ, et il ne pourrait voir plus de malades sans risquer de compromettre sa santé, confie-t-il dans une lettre du 4 Février 1822 ; il doit même en passer quelques-uns à Mériadec. « Tout cela n'alla « pas sans encombres, dit M. Rouxeau, et, dans « les derniers jours de 1821, il fut un peu souffrant. « Je n'ai aucun renseignement sur cette courte ma- « ladie qui causa un grand émoi à Nantes (G. à M., « 2 Janvier 1822), mais ce dut être une indisposi- « tion sans importance et, dans son ensemble, sa « santé sembla supporter l'épreuve de la vie pari- « sienne d'une façon assez satisfaisante. »

A la fin de Décembre 1821, Laënnec est nommé médecin de la duchesse de Berry, sur la recommandation de Hallé, mais sans avoir été prévenu par celui-ci. Cet honneur n'est pas sans le contrarier un peu : il craint un surcroît de fatigue et une entrave à l'indépendance de son caractère. Néanmoins il est flatté, et cette situation lui assure une somme de 4.000 francs par an, ressource qui ne lui sera pas inutile, le jour où il sera sur les rangs pour une place de professeur. Surtout, il ne veut pas donner à son vieux maître Hallé « l'apparence de s'être avancé un peu légèrement. »

Le 3 Janvier, Théophile, en habit de cour et l'épée au côté, est présenté par Hallé à la duchesse de Berry, et malgré qu'il n'ait rien d'un courtisan, il plaît beaucoup à la princesse, qui prise la simplicité. Mais à peine son vieux maître lui a-t-il procuré cette charge que le 11 Février, Laënnec éprouve la grande peine de le perdre.

Une douleur plus vive encore vient aussitôt l'atteindre: il apprend que, le 8 Février, son oncle est mort ; il avait soixante-treize ans. M. Rouxeau écrit au sujet de cette mort : « Dans les derniers jours « de Décembre, il commença à se sentir mal en « train ; le 10 Janvier 1822, il fut pris d'une vio- « lente douleur épigastrique avec melœna et vom'ss- « sements de sang, premiers symptômes du mal qui, « un mois après, le 8 Février 1822, l'enleva à l'af- « fection des siens. » Malgré les sentiments qu'il

porte à son oncle, il comprend qu'il serait déraisonnable pour lui d'entreprendre un si long voyage.

Le 31 Juillet 1822, Laënnec est nommé Professeur au Collège de France, grâce à l'appui du ministre Corbières qui signe sa nomination, en dépit des élections du Collège et de l'Institut. Cette nomination l'empêche de prendre des vacances, car il reste préparer son cours à Paris. En outre, il a des préoccupations d'installation : il quitte l'hôtel du Bon Lafontaine, pour venir s'établir dans un appartement de la rue du Cherche-Midi, n° 23, qu'il loue 1.700 francs. Il n'a plus d'ailleurs, pour aller s'y reposer, cette oasis de Couvrelles, où, plusieurs fois déjà, il est allé retrouver un regain de santé. Mme de Pompery, sa cousine, est morte le 21 Avril 1820, puis son mari. Couvrelles s'est vendu, et tout la famille s'est dispersée.

Mme Argou n'a été guère mieux favorisée. « Elle vivait désormais seule, triste, malade, écrit M. Rouxeau, et n'ayant pour toute fortune qu'une rente de 600 francs, qu'elle devait à la générosité des Pompery. La situation lamentable de cette amie de jeunesse émut le bon Théophile et, quand il se trouva dans l'obligation de monter à nouveau son ménage, il songea aussitôt à lui en offrir la direction. Ce ne fut pas sans hésiter ; il craignait un peu le qu'en dira-t-on, sinon pour lui, du moins pour elle, mais il passa outre. »

Le 17 Septembre 1822, Laënnec écrit à Christophe :

« Elle est d'un caractère et de principes sûrs, « facile à vivre et capable de tenir une maison plus « considérable que la mienne. »

Elle vient alors diriger la maison de son cousin au début d'octobre 1822, quand celui-ci s'installe rue du Cherche-Midi.

A partir du 2 Décembre jusqu'au printemps de 1826, où il quittera Paris pour s'en aller mourir à Kerlouarnec, le mardi, le jeudi, et le samedi de chaque semaine, Laënnec continuera de faire son cours au Collège de France avec la même régularité. Le 24 Janvier 1823, au premier tour de scrutin, ayant réuni vingt-quatre voix sur vingt-sept, il est nommé membre de l'Académie de Médecine.

Au commencement de 1823, Corbières propose à Laënnec de rentrer au Conseil Royal de l'Instruction Publique. Mais il refuse ce poste aussi honorifique que lucratif. Le 17 janvier, après le coup d'Etat accompli contre la Faculté en Novembre dernier, il accepte de faire partie de la Commission qui doit tout réorganiser. Il emploie son crédit à maintenir plusieurs professeurs dans leurs chaires. On lui reprochera de s'être mis sur la liste des nouveaux professeurs : outre qu'il a certainement conscience de mériter ce poste dans l'enseignement, n'a-t-il pas refusé d'être membre du Conseil Royal ? Il est bien évident, comme le fait remarquer M. Saintignon, que Laënnec doit alors sa chaire de professeur à ses seules opinions religieuses — et ceci est

regrettable — pourtant c'est grâce à cette initiative que la Faculté a évité la honte de ne pas avoir appelé dans son sein l'auteur du Traité d'Auscultation. Laënnec choisit Mériadec comme chef de clinique. Cette affaire de la Faculté l'a beaucoup fatigué, tant les solliciteurs l'ont assailli de leurs visites et importuné de leurs lettres . Le 29 janvier, Mériadec écrit à Christophe:

« Nous craignons à présent que Théophile ne « soit malade à son tour. L'affaire de l'Ecole de Mé- « decine l'a tant occupé qu'il est devenu jaune « comme un coing. Nous attendons avec impatience « l'ordonnance de réorganisation qui doit paraître « d'un jour à l'autre et qui délivrera notre pauvre « cousin de la foule de solliciteurs qui assiègent sa « porte chaque jour, et l'ahurissent au dernier « point. »

Malgré le désir du gouvernement, Laënnec refuse le titre de doyen de la Faculté. Il refuse, bien plus par soif d'indépendance que par égard pour sa santé. Son père en est désolé ; mais ses cousins, plus soucieux de la santé de leur parent, sont d'un tout autre sentiment.

Le 18 mars 1823, il donne sa démission de Necker et prend possession de la Clinique de la Charité, où, le 1[er] avril, il fait sa première leçon. Dès lors, il fera chaque jour, pendant cinq mois, ses deux heures de clinique. Le service se compose de

trois salles d'hommes et de deux salles de femmes, quarante lits en tout. Sa santé l'obligeant de se lever fort tard, il n'apparaît dans son service qu'à 10 heures, nous dit Le Cadre; d'autres disent 11 heures. Mais il est toujours fort exact. Une cinquantaine de personnes : élèves, médecins français et étrangers, l'attendent dans la salle; il les accueille avec sa cordialité habituelle. En plus de ses deux heures de clinique de chaque matin, ses fonctions professorales l'obligent à siéger trois fois par semaine à la Faculté, et ce n'est pas là une de ses moindres fatigues. A la mi-août, il laissera ce service à Cayol, pour le reprendre le 3 novembre. Malheureusement, cette année encore il ne peut aller se reposer en Bretagne. Le 12 août, il écrit à Christophe :

« Malgré les pertes de temps auxquelles ma « santé m'oblige, la nécessité de perdre entièrement « deux jours par semaine et plusieurs heures les au- « tres jours, pendant les cinq derniers mois j'ai fait « tous les jours, sauf les jeudis et dimanches, deux « heures de clinique ; *item*, trois fois par semaine, « une leçon au collège de France, autant de fois, « deux heures d'examens à la Faculté, trois ou qua- « tre heures la préparation pour chaque leçon du « Collège de France, puis les consultations en ville « et chez moi. De tout cela, il résulte que, trois « jours de la semaine surtout, j'étais occupé sérieu- « sement de 9 heures à 6 heures du soir. Je n'aurais « jamais cru qu'aussi chétif individu que moi y

« pût tenir. J'ai été obligé cependant de prendre « huit jours de vacances avant la clôture du Collège « de France et, jusqu'aux vacances de la Faculté, « je n'y fais plus que des examens. Je ne puis songer « à aller vous voir cette année : je me bornerai cet « été à passer deux jours de chaque semaine à la « campagne, mais, l'an prochain, je reverrai, s'il « plaît à Dieu, le Petit-Port et Kerlouarnec... »

Aussi se trouve-t-il mal préparé, novembre venu, à reprendre sa pénible vie. Il ne peut alors continuer ses parties de chasse. Un mois après, il a complètement perdu l'appétit et se trouve tout malingre et chétif. Cependant, pas un seul jour, il ne lâche son dur collier. Heureusement, c'est une simple crise et, vers la fin de décembre, sans cause apparente, son appétit revient, ses forces mêmes, et vaille que vaille, il continue d'aller. Le 6 avril 1824, il écrit à Christophe :

« ... Quoique ma santé soit aussi frêle que par « le passé, je résiste mieux au travail cette année... « mais quand je travaille, il faut que je fasse de « l'exercice et que je dorme, sous peine de n'être « bon à rien le lendemain si je manque à un seul « de ces devoirs... »

Pourtant, du 18 février 1824 au 20 avril, il a fait partie du jury des candidats à l'agrégation. Au cours de ces deux mois, il a siégé pendant dix-huit séances de deux à trois heures chacune. Et durant

ce temps, il lui a été presque impossible de se livrer à un travail intellectuel.

C'est à cette époque de sa vie que commence son duel célèbre avec Broussais.

Cependant, l'état général ne cesse de s'améliorer jusqu'aux vacances. Vers la mi-août, il se réjouit à la pensée d'aller revoir sa Bretagne; et le 26, il ouvre allègrement la chasse à Hourges, en Champagne. Le 30 août, à la veille de partir pour Kerlouarnec avec Mme Argou, il écrit à Christophe :

« ... Je commence par conséquent les vacances « et je me trouve plus vigoureux que l'an dernier. »

Il prend encore le temps, le 2 septembre, de tuer trois cailles, onze perdrix et un râle de genêt; et le lendemain ou surlendemain, il monte dans son cabriolet avec Mme Argou, pour arriver quatre jours après, à Kerlouarnec.

Après trois semaines d'heureuse villégiature, il reçoit une lettre de Bordeaux : la famille d'un riche Espagnol lui demande une consultation; on lui offre 10.000 francs; plus 50.000 francs, si le malade guérit. Malgré la fatigue que doit lui causer un pareil déplacement, Laënnec se laisse tenter; il envoie ses conditions, et, entre temps, il pousse jusqu'à Pont-l'Abbé, pour y régler d'importantes affaires. A son retour il reçoit de Bordeaux une réponse favorable, et il se résigne à ce voyage qui diminue de moitié le temps de sa villégiature à Kerlouarnec.

Rentré à Paris, il apprend qu'on jase sur la situation qu'occupe Mme Argou à son foyer, et cela à Paris comme en Basse-Bretagne. Laënnec connaît les qualités de cœur et d'intelligence, l'esprit d'ordre et d'économie de sa compagne. Il choisit le seul remède qui lui reste, pour réparer l'atteinte portée à sa réputation: il se décide à l'épouser. Celle-ci dit d'abord non, puis oui, et le mariage se célèbre à Saint-Sulpice, le jeudi 16 décembre, dans l'intimité, avec Cayol et Récamier comme témoins.

Et c'est alors, durant quelques mois, la période la plus heureuse de sa vie; au printemps de 1825, il pense avoir bientôt la joie d'être père. Sa santé est meilleure qu'elle ne l'a été depuis longtemps ; il prend un appartement plus vaste, à long bail, fait des opérations de bourse : il a confiance dans l'avenir, et se croit encore de longues années à vivre !

Mais en mai 1825, Mme Laënnec se trouve « si fatiguée » que l'abbé Tresvaux croit devoir se présenter chez elle. Au début de juin, la malade commence à se rétablir. Une lettre de Mériadec à Christophe, datée du 23 juillet, nous apprend que le mieux s'accentue, mais tout espoir de maternité a disparu. A la fin de juillet, on déménage pour le nouvel appartement, situé 17, rue Saint-Maur, actuellement rue de l'Abbé-Grégoire, en face de l'Hôpital Laënnec.

A partir de cette époque jusqu'à la fin de sa vie,

Laënnec sera harcelé par un de ses voisins de Pont-l'Abbé, homme malhonnête et malfaisant, qui lui cherchera sans cesse chicanes et procès, au sujet de l'assèchement de la Palud du Cosquer. Laënnec ne gagnera un procès que pour retomber dans un autre. Cette affaire eut sur lui « une influence désas-« treuse, écrit M. Rouxeau, et le jeta dans un si ex-« traordinaire état d'énervement que, du coup, sa « résistance nerveuse, la seule chose qui l'eût jus-« qu'alors soutenu, se trouva abolie. L'affaire de la « Palud du Cosquer fut pour lui ce qu'avait été pour « Michaud, le procès de 1809 et, au cours de la ma-« ladie qui va le tuer en quatre mois, on verra, à « chaque mauvaise nouvelle reçue de Paris (il en « recevra jusqu'à son dernier jour) une aggravation « notable et, chaque fois qu'il lui en parviendra de « bonnes (on sera parfois obligé d'en simuler), son « état présentera immédiatement une amélioration « marquée ».

Depuis le milieu de 1823, Laënnec a préparé la seconde édition de son Traité d'auscultation. C'est une telle refonte et de telles additions que l'ouvrage est presque un livre nouveau. A la fin du mois d'août 1825, le manuscrit est terminé.

Aussi, dès le mardi 6 septembre, Laënnec et sa femme partent en vacances pour le Soissonnais et la Champagne, chez des parents auxquels ils ont promis cette visite. Ce sont les derniers jours de repos

qu'il doit goûter avant sa mort. Il revient à la fin de septembre, aux environs du 25 sans doute, puis reprend ses cours au Collège de France et à la Clinique de la Charité. Il corrige lesépreuves de la seconde édition de son Traité. C'est le plein moment de son duel avec Broussais.

CHAPITRE VI

La fin d'un phtisique

Au dire de Lejumeau de Kergaradec, il est sujet depuis longtemps à une toux sèche, à une douleur vague et passagère au côté droit, et à une diarrhée qui, lorsqu'elle ne se prolonge pas au delà de quelques jours, semble lui être plutôt utile que nuisible. Il continue cependant ses occupations.

Mais voici le 1er avril 1826. Il ne lui reste plus à livrer à son imprimeur que la préface de son Traité. Bien qu'atteint d'un rhume assez fort, il poursuit ses occupations habituelles. Pourtant, le rhume se complique : c'est un très violent mal de gorge, puis des douleurs thoraciques s'accompagnant d'un malaise inexprimable et suspendant tout sommeil; et, dominant la scène, une fièvre ardente qui s'exaspère le soir.

Le malade est obligé de s'aliter, et dès lors, il voit la gravité de son état; c'est, pense-t-il, sa troisième attaque de phtisie. Mériadec l'ausculte attenti-

vement et ne trouve rien de grave : selon lui, ce n'est qu'un catarrhe suraigu chez un homme affaibli dont un travail de cabinet excessif, des soucis et des préoccupations incessantes ont surexcité outre mesure le système nerveux. « Laënnec, écrit M. Rouxeau, « n'était pas homme à se laisser si facilement con- « vaincre, mais, cette fois encore, il espéra s'en ti- « rer. Il fit venir Récamier. Celui-ci, comme Mé- « riadec, ne trouva rien de grave, diagnostiqua une « fièvre continue de nature inflammatoire et pres- « crivit des émissions sanguines. Le malade les ac- « cepta avec plaisir, malgré que Mériadec fût assez « opposé à l'emploi de ce moyen chez lui, et il se « fit saigner du pied. Le soulagement fut immédiat, « mais dura peu. Le lendemain, ou surlendemain, « nouvelle saignée, suivie d'un résultat identique. »

Le 20 avril, il fait son testament : il lègue à sa femme l'usufruit de tous ses biens, et à ses cousins la nue-propriété « ne se croyant pas encore quitte envers son oncle. » Christophe admire l'habileté dont témoigne son cousin, pour éviter que son père ne puisse attaquer le testament. Le malade éprouve alors un grand soulagement, et — influence du moral sur le physique — son état devient tout de suite meilleur. « Le surlendemain, 22 avril, le mal de gorge avait disparu, la toux était devenue plus superficielle, la fièvre avait diminué, l'auscultation continuant à ne rien relever de menaçant. Il commençait à prendre des potages, à quitter son lit pen-

dant quelques instants, bref, bien qu'un peu inquiet encore, Mériadec était rempli d'espoir. » Rouxeau.

Mais il s'occupe de l'énervante affaire de la Palud, et, au soir du lundi 24, alors qu'il termine le mémoire commencé le 1er avril, et qu'il avait dû interrompre, la fièvre, qui depuis quelques jours a presque disparu, recommence chaque soir à monter, la toux se fait plus fréquente et plus âpre, la douleur dorsale plus poignante. Cependant il se lève et reçoit ses amis. Le jeudi 27, la journée est mauvaise, mais les jours suivants sont meilleurs. Le dimanche 30, Mériadec pense que, si l'amélioration continue, il expédiera Théophile à Hourges, chez les Le Veyer, où il trouvera le calme et l'absence de soucis qui lui sont nécessaires; sinon, il l'enverra à Kerlouarnec passer l'été. La perspective de ce dernier voyage pour un malade dans l'état de Théophile n'est pas sans effrayer un peu Mériadec, mais, en 1819, n'était-il pas aussi mal — avec d'autres symptômes il est vrai — quand il a gagné la Basse-Bretagne ? et Théophile a une telle confiance dans la vertu curative spécifique de l'air marin pour la phtisie pulmonaire ! Cet espoir compensera chez lui les fatigues du voyage.

L'amélioration se poursuit, mais très lentement. Laënnec ne peut rester à Paris, les visites de ses amis le fatiguent en le faisant trop parler. Et, puisque la correction des épreuves de son livre est terminée, il décide d'aller à Kerlouarnec; il a une grande confiance dans l'air de là-bas, et, s'il ne peut guérir, il

veut du moins dormir son dernier sommeil auprès du clocher de Ploaré. D'ailleurs, il a reçu de bonnes nouvelles de la Palud : les travaux sont terminés, le dessèchement est fait, et il n'a plus d'ennuis de ce côté. Aussi, le meilleur moral aidant peut-être, la convalescence commence à s'installer : la fièvre disparaît complètement, la toux de même, les forces reviennent, et le malade peut sortir : une voiture arrive chaque jour le prendre, lui et sa femme, et il va respirer un air un peu plus pur dans les jardins de Mme de Talaru. Le 17 mai 1826, il écrit à Christophe :

« L'état de ma santé s'améliore très lentement,
« cependant il s'améliore plutôt qu'il ne s'aggrave,
« depuis une huitaine surtout, j'espère donc que
« l'air marin de Kerlouarnec me remettra encore
« une fois sur pied. Si je n'étais pressé d'arriver,
« nous aurions passé par Nantes, mais nous y passe-
« rons au retour et j'espère y faire plus de figure
« que je ne pourrais aujourd'hui avec mes joues
« creuses... »

Le 22 mai 1826, l'Académie des Sciences repousse sa candidature au concours du prix Montyon; ses ennemis font valoir que l'ouvrage a été déposé après la date fixée du 1er février. Il en éprouve une vive déception et, le soir même, son état s'aggrave considérablement. La diarrhée s'installe : cet accident n'était pas nouveau chez lui, puisqu'il lui attri-

buait même une certaine vertu bienfaisante, lorsqu'elle ne se prolongeait pas outre mesure; mais, cette fois, « elle s'accompagna d'une fièvre ardente, « de sueurs nocturnes abondantes; les forces repri- « rent à décliner, l'amaigrissement, qui s'était arrêté, « à refaire des progrès effrayants, l'expectoration, « prit une fétidité marquée, une odeur de suppura- « tion, et les résultats de l'auscultation commencè- « rent à se faire moins rassurants. Mériadec ne fai- « sait jamais cet examen qu'en tremblant, tant il « avait peur d'effrayer son cousin et il n'osait guère « le prolonger, mais, désormais, il lui semblait en- « tendre à gauche, sous la clavicule et dans la fosse « sus épineuse, une pectoriloquie peu marquée, as- « sez nette cependant pour le bouleverser. Ce fut « aussi l'avis de Récamier. Cependant, le malade « écrivait au président de l'Académie pour insis- « ter sur le bien-fondé de sa candidature ». Rouxeau. Le 27 mai, il fait ses adieux à la duchesse de Berry : celle-ci désire qu'il se considère comme étant en congé ! C'est aussi un congé qu'il demande à la Faculté et au Collège de France. Il conserve son appartement, dont il confie la surveillance à Mériadec.

Le 30 mai, de grand matin, il quitte la rue Saint-Maur pour n'y plus revenir. Il est plutôt mieux, et la diarrhée s'est mise à régresser. Le temps est un peu frais, mais sans rien de menaçant. Il part avec sa femme et la cuisinière Constance qui a consenti d'aller jusqu'à Kerlouarnec. La première jour-

née ne lui paraît pas trop fatigante. Il a souffert de quelques coliques, mais la diarrhée n'a pas augmenté. La nuit est bonne, et, le lendemain mercredi 31 mai, on se remet en route. La seconde journée est également bonne.

Le lendemain, jeudi 1er juin, le temps se fait exécrable : la pluie et le vent se joignant au froid avec rage, à Vitré, le postillon déclare qu'il ne peut aller plus loin, et l'on doit y coucher. D'ailleurs, l'état du malade s'est notablement aggravé : la diarrhée a beaucoup augmenté, et la nuit est très mauvaise. « Le surlendemain, vendredi 2 juin, dit M. « Rouxeau, vers midi, et bien que le temps fût en- « core mauvais, on se mit en route pour Rennes. Ce « furent neuf mortelles lieues et, pour le pauvre « malade, le plus épouvantable calvaire. La diar- « rhée se faisait impérieuse, il y avait des épreintes, « du ténesme. On devine ce que dut être cet hor- « rible trajet, le malade obligé de s'arrêter à main- « tes reprises, sous la pluie battante, au bord d'un « fossé ! Enfin, à 3 heures de l'après-midi, on arri- « va et on descendit à l'hôtel Kerdivel, rue de la « Monnaie... Il fut bientôt tout ragaillardi. Pendant « tout le trajet, il avait été gêné par une dent dé- « chaussée et branlante à la mâchoire supérieure, « du côté gauche. A peine arrivé, il en fit l'avulsion, « qui ne fut ni difficile ni douloureuse, la dent ne « tenant plus, mais, par l'orifice alvéolaire, il « s'écoula aussitôt un pus très fétide, dont l'écoule- « ment continua peu abondant, mais régulier, pen-

« dant que l'air refluait à volonté de la bouche dans « le sinus avec le borborygme caractéristique. « C'était donc là la cause de l'odeur empestée qu'il « avait depuis quelque temps dans la bouche et qui « imprégnait son expectoration ! C'était l'alvéole « qui était le siège du mal et non pas les bronches « ou le poumon ! Qui savait même si la diarrhée « dont il souffrait depuis quelque temps ne prove- « nait pas de cette déglutition incessante d'un pus « fétide ! »

Une autre circonstance vient affermir les illusions du malade : à Rennes, Toulmouche, ancien élève de Laënnec est accouru pour le voir et, l'ayant ausculté, dit ne rien trouver de grave.

« Cependant, continue M. Rouxeau, ni le re- « pos, ni la satisfaction d'avoir trouvé une explica- « tion rassurante à la fétidité de son expectoration « n'apportèrent l'amélioration attendue. Le flux dy- « sentérique persista le reste de l'après-midi et la « nuit suivante avec une remarquable intensité, « malgré le diascordium à hautes doses, aussi déci- « da-t-on de rester à Rennes jusqu'à la disparition « de ce symptôme fâcheux. » Le lendemain samedi 3 juin, Laënnec reçoit de nombreuses visites, entre autres celle de l'évêque de Rennes. La nuit du samedi au dimanche est assez bonne, la diarrhée s'est apaisée, le temps s'est mis au beau, et les voyageurs prennent la route de Vannes. A 4 heures du soir, la voiture est précipitée dans un fossé de onze pieds

de profondeur. Heureusement, personne n'est blessé. Quand on relève le malade celui-ci dit avec calme : « Nous en étions *à Ora pro nobis peccataribus.* » L'illustre professeur était en train de dire le chapelet avec sa femme.

On doit rester à Vannes pour réparer la calèche, mais (est-ce la faute de l'accident ?) la fièvre est revenue et la diarrhée redevient abondante. Le mercredi 7 juin on repart pourtant, et le soir on est à Quimperlé. A peine arrivé, le malade présente une série de syncopes qui affolent son entourage. Le voyage l'a fatigué; mais peut-être aussi a-t-il pris trop d'opium pour calmer sa diarrhée. Un autre élève de Laënnec, Beaugendre, est accouru également; il l'ausculte avec soin, mais, comme Toulmouche, ne relève rien d'inquiétant; il fait suspendre l'usage du laudanum.

Le 9 juin, les voyageurs reprennent la route et arrivent sans encombre à Quimper. Mme Laënnec court les boutiques pour acheter de quoi coucher son mari à Kerlouarnec. Et c'est la dernière étape de ce long et douloureux voyage : Laënnec refait la route si connue de Ploaré, puis la voiture s'arrête à Kerlouarnec. Le malade se sent mieux, et avant même d'entrer se reposer, il veut parcourir le jardin qu'il a dessiné.

M. Rouxeau écrit : « Le lendemain, samedi, 10 « juin, le malade est si faible qu'il semble arrivé « à sa dernière heure. C'est d'ailleurs son avis, il « se dit atteint de phtisie galopante et se donne huit

« jours de survie; il ne parle que de sa mort pro-
« chaine et fait à sa femme ses dernières recomman-
« dations. Celle-ci essaie en vain de chasser ses idées
« noires, lui rappelle que Toulmouche et Beaugen-
« dre, pas plus que Récamier et Mériadec, n'ont rien
« trouvé de grave à l'auscultation. Mais, triste-
« ment, il répond que s'il pouvait, lui, mettre
« l'oreille au cylindre, il trouverait bien quelque
« chose. D'ailleurs, une résignation et une douceur
« admirables : « C'est un ange », écrit la pauvre fem-
« me désolée. N'ayant même plus la force de tenir
« une plume, il veut qu'elle envoie de ses nouvelles
« à Mériadec, dont il devine les angoisses. Voici ce
« bulletin, dicté par un mourant :

« Force diminuée de moitié depuis Paris, amai-
« grissement notable *idem*. Sentiment de fièvre plus
« ou moins vif, dans le jour surtout. Plus de moiteur
« ou presque plus. Expectoration plus abondante
« que moins, toujours la même. La fistule du sinus
« maxillaire donne peut-être un gros de pus (0,75)
« par 24 heures : il y a évidemment carie de l'al-
« véole percée. Le gros intestin est évidemment
« sain, car il reçoit sans aucune douleur des lave-
« ments émollients d'un litre et demi. L'appétit à
« peu près au même point. — 10 juin.

« Mme Laënnec ajoute que la diarrhée est mé-
« diocre, sous le rapport de la quantité, mais pres-
« que uniquement liquide, que le malade ne prend
« que quelques aliments végétaux, qu'enfin, à son
« avis, un miracle seul peut sauver son époux. »

Cependant Laënnec est tourmenté implacablement par l'état de gêne dans lequel il peut laisser sa femme. Connaissant l'égoïsme de son père, il réduit la part qu'il lui laissait dans son testament, et le supplie d'accepter cette diminution. Et ce même jour, 10 juin, il demande à se confesser et à recevoir le viatique.

Le lendemain, il y a un léger mieux, la fièvre est moins vive, la diarrhée moins abondante, l'appétit un peu revenu; mais la faiblesse est toujours extrême. La directrice de la poste, Mme Brunot, arrive dans la soirée et s'en retourne, effarée de sa maigreur : « On ne peut s'en faire une idée, écrit-elle au père. »

« J'ai vu, écrit M. Saintignon, parmi les papiers « de M. Robert Laënnec, un dessin qui représente « Laënnec quelque temps avant sa mort. Il est en « effet affreusement décharné, les joues n'existent « plus, les yeux paraissent vouloir sortir de leurs « arcades orbitaires, les cheveux embroussaillés sont « devenus rares, la barbe, non rasée depuis quelque « mois, augmente encore la pâleur et l'émaciation, « c'est le dernier degré de la cachexie. »

Le lundi 12 juin, le mieux se maintient; pourtant Mériadec lui annonce par lettre que l'Académie des Sciences a repoussé sa candidature au concours du prix Montyon. Il voit s'évanouir une ressource sur laquelle il a beaucoup compté pour sa femme, et

cette nouvelle doit l'affecter grandement. Il reçoit aussi de mauvaises nouvelles de la Palud. Malgré cela, l'état du malade n'empire pas; il est « moins « mauvais peut-être, mais sans mieux réel, la fai- « blesse restant toujours extrême et le moindre ef- « fort amenant de l'anhélation. Il voudrait de l'air « pur à tout prix : c'était le grand remède qu'il ju- « geait utile à son état. Les deux fenêtres de sa « chambre restaient ouvertes en grand nuit et jour, « et il ne voulait pas les voir fermées un seul ins- « tant. » Rouxeau.

Souvent il se fait descendre sous les arbres de son jardin et il reste ainsi plusieurs heures dans un fauteuil. Bientôt il se fait rouler dans une voiture d'enfant, que chacun s'offre à conduire; matin et soir, accompagné de sa femme dont il ne peut se sentir séparé, il visite ainsi ses fermes, surveille des travaux, ou descend prier à la chapelle de Sainte-Croix, perdue parmi les branches. Quand il ne fait pas trop chaud et que Mme Laënnec peut gravir la côte, on le mène jusqu'à la grève du Ris, face au panorama splendide; là, dans ce cadre qu'il aime profondément, peut-être espère-t-il guérir encore, et il aspire à pleins poumons la brise qui vient du large.

Mais le vendredi 16, il reçoit de mauvaise nouvelles de la Palud. Alors qu'il était jusqu'ici dans un état stationnaire, le soir il va très mal : « la diar- « rhée augmente notablement, la fièvre fit de même,

« entraînant une nouvelle dégringolade des forces. « Le samedi 17, l'état resta aussi grave et, le dimanche 18, il paru t s'aggraver encore. Le redoublement fébrile du soir fut d'une intensité extrême et « précédé d'un frisson violent. Laënnec tint cependant à faire comme tous les jours, ses deux promenades en voiture, quelques fatigantes qu'elles « pussent être. » Rouxeau. Mme Brunot rassure néanmoins le père du malade : la voix, écrit-elle, est restée bonne, et les yeux sont excellents.

Le lundi 19, à son réveil, Laënnec se trouve beaucoup mieux, la fièvre a baissé notablement, et voulant donner lui-même de ses nouvelles à Mériadec, il écrit : « Personne ne peut me trouver rien de « local, mais je me tiens pour assuré que je trouverais bien si je pouvais chercher... »

Le mardi 20 et les jours suivants, le mieux persiste. D'après le bulletin hebdomadaire du 23, « le « pouls oscille entre 100 et 108, atteignant parfois « 125 dans les grands renforcements, mais le sentiment de fièvre est désormais peu marqué, l'expectoration moins abondante mais plus difficile « à détacher, l'appétit se maintient, bouillies et laits « forment le fond de son alimentation (il a une chèvre attachée à son service et il en prend tout le « lait dans les vingt-quatre heures). Les coliques « ont disparu et la diarrhée notablement diminué, « la faiblesse toujours extrême et l'anhélation considérable. » Il veut prendre chaque jour, seule bois-

son qui puisse le désaltérer, deux verres et demi à trois de petit-lait, et cinq à six verres de bière coupée d'eau, ce qui désole sa femme. Au bras de celle-ci, il peut tout juste faire une cinquantaine de pas. Mais dans sa petite voiture il veut continuer ses deux promenades d'une à deux heures chacune.

Cependant peu à peu, le malade reprend confiance. Régulièrement, il reçoit la visite de LeBreton, de Douarnenez, et celle du jeune Daniel Grivart, de temps à autre aussi celle d'Ollivry. Tous lui affirment que l'auscultation ne révèle rien d'inquiétant. Peut-être finit-il par le croire, par moments tout au moins ! « Au reste, tous, et Beaugendre aussi dé-
« claraient maintenant que l'origine de son mal était
« abdominale. Ils avaient, en effet, découvert dans
« le ventre, à la palpation, une tumeur dure et ir-
« régulière, sur la nature de laquelle ils ne pou-
« vaient se prononcer : songeaient-ils à une tumeur
« maligne ou, ce qui était plus plausible, à un ab-
« cès par congestion ou à un amas de ganglions en-
« flammés chroniquement ? Je l'ignore. Ils ne fi-
« rent point part de leur découverte au patient,
« mais cela leur permit d'affirmer, avec l'énergie
« nécessaire que c'était bien le ventre qui était ma-
« lade. Au fond du cœur, celui-ci n'en croyait peut-
« être pas un mot, mais il n'était pas mécontent de
« ce diagnostic de ses confrères bretons. Bref, à la
« date du 20 juin, il ne désespérait plus autant de
« son état. Le 22 même, au réveil d'une bonne nuit,
« il déclara à sa femme que, s'il parvenait seule-

« ment à revenir au point où il était à Paris, lors-
« qu'il allait tous les jours se promener dans le
« jardin des Talaru, il croirait à la possibilité de sa
« guérison (Mme L. à M., 23 juin). Et le lendemain
« 23, il écrivait à M... qu'il ne croyait pas du tout
« la partie perdue. La nouvelle de l'arrivée pro-
« chaine de Christophe et d'Ambroise aidant, l'amé-
« lioration se continua au point que, le 26, Mme de
« Kervilégan, vieille amie de Laënnec père, écrivait
« à ce dernier : « Vos prières sont parvenues au
« Trône de l'Eternel, mon cher monsieur Laënnec,
« votre fils est beaucoup mieux. » Rouxeau.

Christophe et son frère Ambroise, qui est étudiant en médecine à Paris, ayant reçu de mauvaises nouvelles, arrivent le 26 juin, au milieu de l'après-midi. Laënnec est couché; il pleure de joie en les voyant; ces larmes, chez cet homme froid et maître de lui, indiquent son état de faiblesse.

M. de Saintignon publie ce long passage d'une lettre écrite par Ambroise dans les jours qui suivent, à son frère Mériadec :

« L'état de santé de notre pauvre malade a sem-
« blé s'améliorer un peu depuis notre arrivée, mais
« il est dans un état d'émaciation et de faiblesse
« telles, qu'il est impossible, à mon avis, qu'il s'en
« tire, si Dieu ne nous prend en pitié. Dimanche en
« arrivant, il voulut que je l'auscultasse; comme il
« était couché, je n'examinai ce jour-là que les par-
« ties antérieures de la poitrine; je ne trouvai qu'une

« résonnance bronchophonique assez forte au sommet des deux poumons, la respiration s'entendait « bien et me parut vésiculaire; il y avait un peu de « râle, tantôt muqueux, tantôt sibilant à la base du « côté gauche. Hier j'auscultai les parties postérieures de la poitrine, je trouvai le côté droit parfaitement sain, mais la voix me parut retentir « avec plus de force à la base du côté gauche et avec « tant de force vers la pointe de l'omoplate et un « peu en dehors que cela ressemblait tout à fait à « de la pectoriloquie; la respiratio n et le râle ne « sont pas caverneux dans le même point. Si la « bronchophonie n'existait pas un peu à la base des « deux côtés avec plus de force pour ainsi dire qu'au « sommet de la poitrine ,je serais très inquiet de « cette dernière découverte. » (Il convient ici de remarquer qu'à Paris, Mériadec et Récamier ont trouvé une pectoriloquie peu marquée mais assez nette, sous la clavicule et dans la fosse sus-épineuse. Ambroise n'en constate plus que dans la fosse sous-épineuse du même côté. Ollivry fait alors la même constatation.) « D'ailleurs l'état général de notre « pauvre malade laisse peu d'espoir, le pouls est tout « le jour et à tout instant du jour de 110 à 120 pulsations et au delà, la peau est brûlante, le dévoiement continué toujours, la toux est peu fréquente, mais elle se fait avec moins de force; il « expectore dans le jour une cuillerée de crachats « épais, visqueux et un peu gris. Ils ont quelquefois « du muguus bronchique, d'autres sont un peu striés

« de mucus verdâtre; hier, l'expectorationn était « plus facile.

« L'appétit est très vif et je désespère de pou- « voir l'astreindre à un régime régulier; il prend du « lait de chèvre, mais sans régularité, il avale dans « les vingt-quatre heures tout le le lait d'une chè- « qui doit bien en fournir deux pintes, il le prend « la nuit comme boisson, et le jour il en fait faire « de la soupe où il le mange avec des grous. Mais « c'est surtout au dîner qu'il me fait de la peine. « Avant-hier il mangea un peu de tête de veau; hier « du rouget et une sardine qu'il n'acheva pas parce « qu'elle était salée. Outre cela, à chaque promenade « dans le jardin il nous prie toujours de lui cueil- « lir quelques fraises sans préjudice de celles qu'il « mange à table... la fièvre et la chaleur accablante « de la saison, lui causent une soif ardente qu'il ne « peut étancher qu'avec de la bière coupée avec de « l'eau. Je ne trouverais pas cette boisson mauvaise « si la bière n'était pas un peu acide, mais l'em- « barras de lui trouver une boisson qui puisse le « désaltérer nous fait lui conserver celle-là. Il ne « prend plus d'opium depuis qu'il a manqué de « s'empoisonner à Quimperlé. Les gens du pays le « trouvent incomparablement mieux qu'à son arri- « vée; il ne peut se promener que dans une petite « charrette d'enfant, et le plus léger mouvement « amène l'anhélation. Il a cependant plus de forces. « Hier il a pu se lever seul et évacuer sans le se- « cours de sa femme. Tu vois, mon bon ami, que

« cet état est loin d'être satisfaisant, nous ne pou-
« vons conserver d'espérance que dans la miséri-
« corde de Dieu qui, je l'espère, ne nous abandon-
« nera pas. Je tremble pour le passage de l'équinoxe,
« si toutefois nous allons jusque là... »

Ambroise, croyant aussi à l'efficacité de l'air marin, profite de son séjour pour mener le malade chaque jour sur la grève du Ris. Christophe le tranquillise sur l'affaire de la Palud. Le mercredi, 28, le moribond écrit, en réponse à une lettre d'ailleurs fort sèche de son père :

« Que le Dieu de miséricorde, devant lequel
« je vais paraître sous peu, vous couvre, mon cher
« papa, de ses bénédictions. Depuis deux mois, je
« cherche à purger mon âme et, par la grâce de
« Dieu, il me semble que je désire plus de paraître
« devant lui en ce moment que dans un autre ».

Dans la soirée, arrive sa sœur Marie-Anne. Le vendredi 30, les deux cousins s'en vont et emmènent leur cousine de peur qu'ele ne fatigue Théophile en abordant la question intérêts. Leur séjour à Kerlouarnec a momentanément restauré les forces du malade. Il y a encore quelques visites, et l'on craint un instant pour Théophile celle de son père ; il n'en est rien heureusement.

Mais voici que, ses cousins partis, l'affaire de la Palud recommence à l'absorber. Aussi, « huit
« jours ne s'étaient pas écoulés que ses forces

« avaient recommencé à dégringoler, l'amaigris-
« sement à reprendre sa marche progressive et la
« diarrhée à revêtir un caractère de plus en plus dy-
« sentérique. Quand le 5 ou le 6 juillet, Beaugendre
« et Ollivry vinrent s'installer à Kerlouarnec, ils
« trouvèrent leur pauvre ami dans un état tel qu'ils
« ne dissimulèrent pas à Mme Laënnec que la fin de
« l'été verrait celle des misères de son mari ». Rouxeau ; C'est d'ailleurs la pensée du malade ; le 6 juillet, par une après-midi étouffante, où il est venu chercher un peu d'air sous les arbres, il déclare à sa femme qu'il croit bien pouvoir « tenir encore pendant un mois ». Il continue cependant ses deux promenades par jour. Le 15 juillet, il écrit à Théodore Cholet : « Je ne puis compter que sur un mois de vie ». Dans toutes ses lettres d'alors apparaît la préoccupation de cette affaire de dessèchement de la Palud ; car il compte sur l'exploitation de ce nouveau terrain pour assurer l'avenir de sa femme.

Une bonne nouvelle, reçue le vendredi 21, cause une meilleure journée ; puis une autre, du 24, fait un peu revenir les forces avec le calme. Le 27, il reçoit encore trois bonnes nouvelles : « l'appétit re-
« parut aussitôt, la diarrhée se modéra et l'espé-
« rance rentra au cœur du malade : mais l'affai-
« blissement était tel que le lendemain 28 juillet,
« au moment où il montait dans sa petite voiture
« pour sa promenade matinale, il fut pris d'une dé-
« faillance. Le lendemain, il en eut plusieurs et, le

« Dimanche 30, elles se répétèrent avec une telle fré-
« quence que le moindre mouvement en provoquait.
« Il fallut toute la journée lui tenir le flacon d'eau de
« Cologne sous le nez et lui en frotter les tempes.
« Sans doute, ce jour là, suspendit-on les promena-
« des, mais le lendemain 31, les défaillances ayant
« été moins fréquentes, on les reprit. Et puis, der-
« nier éclat de la lampe près de s'éteindre, il y eut
« un mieux singulier : les forces reviennent un peu,
« la diarrhée continuant à se montrer moins fré-
« quente et bien que la fièvre continuât toujours,
« sans cesser un seul instant, le malade se raccro-
« chant désespérément à l'espoir. Le vendredi 4
« août, c'est lui qui voulut envoyer à Mériadec, écrit
« de sa main, le bulletin de sa santé ». Rouxeau.
C'est le dernier billet qu'il devait écrire. Cependant
Laënnec espère que son cas est celui de Mme de
Chateaubriand, qui a été condamnée comme phti-
sique, il y a huit ans, et qui a guéri par la suite. Le
silence de ses confrères sur ce qu'ils ont trouvé de
grave en l'auscultant nous fait un peu comprendre
cette illusion étrange chez ce clinicien, qui a si bien
étudié les lésions de la phtisie pulmonaire et ses
symptômes caractéristiques.

Mais le 1er août, Mme Laënnec révèle à son ma-
ri une mauvaise nouvelle, qu'elle lui avait cachée,
quelques jours auparavant. Laissons M. Rouxeau
faire le récit émouvant de ces dernières journées :

« Ce fut un coup de foudre pour celui-ci. Sa

« confiance disparut à l'instant. Il se dit que, puis-
« qu'on l'avait berné dans cette affaire, on le ber-
« nait aussi avec les autres. Le dernier étai qui le
« soutenait encore tombant à terre, ce fut le signal
« de la fin. Le soir même, la fièvre prit un carac-
« tère de violence extrême, le délire fit son ap-
« parition et on ne put, de toute la nuit, quitter le
« malade un instant ; à tout moment, il voulait quit-
« ter son lit. Ainsi se passa la journée du lendemain,
« laissant présager une nuit plus effroyable encore.
« Les Grivart s'offrirent pour se relayer la nuit au
« chevet du malade, tant que le délire persisterait.
« Et ce fut ainsi jusqu'à la dernière. Le mercredi 9
« Août, il semblait si mal qu'on alla chercher le rec-
« teur pour lui administrer les derniers sacre-
« ments. Cependant, les jours suivants, l'état resta
« stationnaire. Le jour, le malade était relativement
« calme, il avait quelques moments de lucidité pen-
« dant lesquels on pouvait échanger avec lui quel-
« ques mots, ou bien on l'entendait répondre lui-
« même aux versets des psaumes de la pénitence,
« que le recteur, ou ses vicaires, récitaient à son
« chevet, car ces bons ecclésiastiques s'y relayaient.
« La nuit, le délire reprenait intense et il ne fallait
« pas le perdre de vue un instant."

« Le Dimanche, 13 août 1826, fut le dernier
« jour de cette noble existence : c'était l'anniversaire
« de la mort de sa tante Désirée, qui avait été pour
« lui une mère véritable. Au chevet du mourant

« priaient Mme Laënnec et Mlle de Penfeunteunyou.
« Sur les trois heures de l'après-midi, on vit tout-à-
« coup le malade sortir de sa torpeur, retirer l'une
« après l'autre ses bagues et les poser sur la table
« de nuit. Comme on l'interrogeait à ce sujet : « il
« faudrait, dit-il, que bientôt un autre me rendît ce
« service, je ne veux pas qu'on en ait le chagrin ».
« Deux heures après il rendait son âme à Dieu. Il
« était cinq heures et demie du soir ».

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Résumé des symptômes et diagnostics

Avant d'aborder les points d'étiologie qui demandent discussion, il nous faut ramasser les symptômes caractéristiques et essentiels qui, au cours de cette longue observation, méritent de retenir principalement notre attention, puis, les ayant décrits et délimités nettement, essayer de les grouper, en cherchant leurs affinités logiques et leurs significations particulières, sous la dépendance de l'entité, ou des entités morbides qu'ils sont susceptibles de reconnaître.

Nous retiendrons donc, dans cette observation : les douleurs nerveuses, les accès d'asthme, les troubles digestifs, les migraines et les vertiges, les attaques de goutte, la crise d'angine de poitrine, et l'ensemble des symptômes par lesquels s'est révélée la tuberculose pulmonaire dont notre « malade » est mort.

I) *Les douleurs nerveuses.* — Elles font leur apparition chez Laënnec, aussitôt son arrivée à Paris, et, semble-t-il, à l'occasion de vives contrariétés. Nous sommes assez peu renseignés par le malade sur leurs caractères. Tout porte à croire cependant qu'il s'agit de douleurs vagues, mal définies, plus ou moins fugaces et polymorphes. Elles sont presque continuelles, et s'aggravent avec les années et la vie confinée et laborieuse de Paris. Le travail de cabinet les exaspère, mais la marche, les parties de chasse, en un mot tous les exercices physiques réussissent presque toujours à les calmer ou même, pour un temps du moins, à les faire disparaître.

II) *Les accès d'asthme.* — C'est également à son arrivée à Paris que Laënnec commence d'en ressentir les premières atteintes. Les accès se succèdent sans arrêt durant cinq ans. Puis le malade prend des vacances, se livre avec violence à la chasse, et l'asthme disparaît pour dix ans. En 1815, il est empêché d'aller à la campagne, de prendre même le moindre exercice physique, et, durant trois mois de l'hiver, son asthme se remet à le torturer cruellement. Les accès cessent au début de 1816. Au mois de juin 1819, nouvelle crise, la plus pénible dont il ait jamais souffert ; elle est venue compliquer une attaque de goutte. En juillet, il part deux jours en pays Rémois, chasse huit à dix heures chaque fois, et l'asthme cesse à nouveau. Il souffre encore de crises assez fréquentes, beaucoup plus légères cependant,

durant l'hiver suivant qu'il passe en Bretagne et les années d'après.

Ces accès se montrent surtout la nuit, plus souvent durant la mauvaise saison, et plutôt par temps froid que par temps pluvieux. « En général, en fait de température, écrit Laënnec, je ne me suis jamais aperçu que rien ne me nuisît que le froid... Les hyvers pluvieux au contraire ont toujours été ceux que j'ai le mieux passés ». Mais il s'est abstenu de nous décrire d'une manière un peu précise le caractère de ces crises. Il se plaint de dyspnées très pénibles, souvent précédées et accompagnées de douleurs multiples : et au moment des accès, il ne peut supporter le poids de ses vêtements, ce qui le fait souvent se mettre nu jusqu'à la ceinture.

Malgré l'absence des autres symptômes, la dyspnée nocturne, la disparition des accès sous l'influence des exercices physiques, l'alternance fréquente avec d'autres équivalents de l'asthme, comme la goutte ou la migraine, le diagnostic enfin posé avec certitude par Laënnec lui-même, tout permet de supposer qu'il s'agissait en effet de cette névrose. Nous discuterons plus loin le point de savoir si ce fut un asthme essentiel ou un asthme symptomatique, susceptible d'être rattaché à un début de tuberculose.

III) *Les troubles digestifs.* — En 1805, au moment où les crises d'asthme cessent pour dix ans, des troubles nouveaux sont apparus, les plus constants de ceux qu'il éprouvera, ceux qui le tourmenteront

le plus longtemps : les troubles digestifs. Il perd complètement l'appétit, il se plaint de digestions lentes et difficiles. Ces troubles dyspeptiques, rangés par le malade sous le nom d'hypocondrie, augmentent avec le travail intellectuel, cèdent au contraire avec l'exercice ou la marche. Au printemps de 1808, des contrariétés aggravent l'état « d'hypocondrie », la dyspepsie surtout, et au mois d'août, il est complètement désemparé par une attaque assez grave de choléra-morbus. Les vacances de 1808 améliorent cet état, les troubles dyspeptiques sont plus atténués, mais les épreuves morales de 1809 les accentuent gravement. Durant l'hiver de 1812-13, Laënnec se retrouve dans la même situation qu'en 1808, au moment de son attaque de choléra-morbus. Il combat cet état comme il peut, en faisant de la marche et en se couchant tôt. Ces troubles continuent ainsi, plus ou moins violents, avec les années. En Octobre 1820, nous le voyons à Kerlouarnec atteint d'une crise d'entérite. En novembre 1823, il a complètement perdu l'appétit, il devient encore plus maigre qu'il n'était. A la fin de décembre, sans cause apparente, son appétit renaît un peu. De temps en temps, il est sujet à une diarrhée, qui, lorsqu'elle ne se prolonge pas trop, lui paraît profitable. Nous ne rangerons pas parmi ces symptômes cette diarrhée, d'un caractère parfois dysentériforme, qu'il présente à partir du mois de mai 1826, et presque sans rémission, jusqu'à sa mort. Elle doit prendre place dans le tableau des symptômes de tuberculose.

IV) *Les migraines et les vertiges.* — Au début de 1816, son asthme cesse de le faire souffrir pour céder la place à une céphalalgie tenace. Nous avons vu qu'elle le tourmente alors sans répit, et qu'elle présente des paroxysmes pendant lesquels il se sent la tête comme broyée dans un étau. Ces migraines s'accompagnent de vertiges l'empêchant de se livrer au moindre travail intellectuel, et lui faisant même craindre l'imminence d'une attaque. Au début de 1818, ce sont des serrements de tête extrêmement pénibles, pour ainsi dire constants. Bientôt il est obligé de demeurer plusieurs jours sans aller à son service, et en Avril, il se trouve dans un tel état d'inaptitude intellectuelle, avec la tête si embarrassée et de telles tendances au vertige qu'il redoute à chaque instant d'avoir un étourdissement. « Cette affection nerveuse assez difficile à caractériser, écrit alors Mériadec, et dont le principal symptôme est un embarras du cerveau » régresse un peu cependant, grâce aux exercices de jardinage auxquels il a l'idée de se livrer. Mais au mois d'Octobre, malgré les longues vacances en Bretagne, il se sent encore la tête « si embarrassée » et tellement incapable d'un travail intellectuel, qu'il n'a qu'un désir : rester à Kerlouarnec. Au printemps de 1819, il se plaint de ne pouvoir trouver un instant « pour exercer ses jambes et débarrasser sa tête ». Plus tard, il trouve le travail de cabinet tellement pénible qu'il ne conçoit pas encore comment il a osé entreprendre celui qu'il vient de terminer et comment il n'est pas

mort à la peine ! Et c'est ainsi tout au long de sa vie, jusqu'aux derniers mois qui précèderont sa mort.

V) *Les attaques de goutte.* — On se rappelle les trois attaques de goutte que Laënnec a présentées durant son existence. La première date du mois de septembre 1813. L'accès débute au cours d'un trajet en diligence, et se localise au niveau de la malléole interne, causant le gonflement et la douleur caractéristiques. Il arrive pourtant à vaincre sa douleur, et — fait étrange — à la guérir au moyen d'une journée de chasse. Aussitôt la crise, il y a longtemps qu'il ne s'est aussi bien senti.

En novembre 1816, à la suite d'une indisposition, sur la nature de laquelle on a aucun renseignement, il est pris d'une seconde attaque, très courte, mais extrêmement violente, et qui cette fois s'est localisée au genou ; elle se termine par un état de lypothimie.

Au mois de juin 1819, une troisième attaque, assez violente, s'empare de lui, et se complique de la plus pénible crise d'asthme qu'il ait connue.

Remarquons seulement que ces trois accès ont une allure absolument classique dans tous leurs épisodes.

VI) *La crise d'angine de poitrine.* — Elle se place très probablement au cours de l'hiver de 1815, époque de très grand surmenage et de grande fatigue, où le malade souffre plus particulièrement de

son asthme. Nous ne reproduisons pas la traduction (chapitre III de la première partie) de la description si claire et si précise que Laënnec en a tracée en latin. Celle-ci est asez typique pour ne permettre aucun doute sur la légitimité du diagnostic. Nous n'avons d'ailleurs rien relevé dans la biographie de notre « malade » qui pût nous faire penser à une lésion cardiaque ou aortique, ce qui ajoute à notre conviction qu'il s'agisait d'une petite angine, de celle qu'on appelait autrefois la fausse angine. Peut-être faut-il voir dans cette crise d'angor, unique, un phénomène réflexe, engendré à distance, chez cet arthritique, par des irritations multiples des viscères digestifs.

*
* *

Avant d'aborder l'étude des symptômes qui traduisent chez notre « malade » la tuberculose pulmonaire, remarquons que tous les syndrômes énumérés jusqu'ici peuvent être considérés comme autant de manifestations de la diathèse arthritique. Nous les voyons, tout au long de la vie de Laënnec, apparaître isolément, s'intriquer ou se faire suite, se substituer les uns aux autres, ou même se superposer. Tous ces syndrômes ont ce caractère commun : ils se montrent ou s'accentuent, sous l'influence du surmenage intellectuel et de la vie sédentaire, disparaissent au contraire, ou régressent, sous l'action du grand air et des exercices physiques. Ils rentrent bien par ces caractères dans le cadre de l'arthritisme. Rappelons

enfin ces sueurs « acrimonieuses » de notre malade, mentionnées par l'oncle Guillaume — celui-ci a sans doute voulu dire corrosives — : n'a-t-on pas fait de ces sueurs un des attributs de l'arthritisme ?

Pourtant, au premier abord, on est un peu surpris de devoir constater un grand arthritique dans la personne de Laënnec. Il ne montre pas en effet dans son aspect extérieur le type courant, trop exclusivement connu d'ailleurs, de l'arthritique. Nous sommes en présence d'un homme d'une taille exiguë, invraisemblablement maigre, et dont la figure chafouine et blême laisse briller deux yeux encavés.

Mais, parmi les formes cliniques de l'arthritisme, n'a-t-on pas décrit ces formes pseudo-anémiques, affectant des individus qui sont tuberculeux, ou qui le deviendront ? Le Dr Carton, dans son livre si intéressant : « La tuberculose par arthritisme », en a fait l'étude. « On peut rencontrer, écrit-il, des arthritiques tuberculeux, pâles, blafards, asthéniques qui, depuis des années sont étiquetés anémiques... Ces malades sont stupéfaits quand on leur annonce que loin d'être anémiques, ils sont pléthoriques ». Cette existence d'un état pléthorique sous des apparences d'anémie, a été signalée par MM. Bezançon et Labbé : « Les malades atteints de tuberculose pulmonaire à évolution chronique apyrétique, ont-ils écrit, présentent souvent un amaigrissement considérable et une pâleur qui fait songer aussitôt à l'anémie. Si on examine leur sang, on est étonné de trou-

ver pourtant un nombre de globules rouges et une quantité d'hémoglobine normaux ».

Et cette possibilité d'un état pléthorique chez celui que les Chateaubriand appelaient leur petit « secco » nous donnerait l'explication de cet « embarras du cerveau » et de ces vertiges, qui à un moment furent si violents et si fréquents que Laënnec se crut sur le point d'avoir une attaque.

VI) *Tuberculose pulmonaire.* — A quel moment de la vie de notre « malade » devons-nous faire remonter les premiers signes d'une poussée de tuberculose pulmonaire ? Cette question nous semble impossible à résoudre d'une manière certaine, et nous ne pouvons établir que des probabilités.

Rappelons d'abord qu'en Avril 1826, au moment de la poussée qui va l'emporter en quatre mois et demi, Laënnec, se sachant atteint de la terrible maladie, déclare à Mériadec que c'est sa troisième attaque de phtisie.

Quelles seraient les deux premières attaques ?

Dans l'esprit de Laënnec, il doit s'agir de ces deux périodes de sa vie, où son état de santé fut particulièrement chancelant, la première au milieu de 1805, et la seconde au milieu de 1819.

En 1805 en effet, il souffre d'un état de fatigue très accentué, il subit un amaigrissement notable. Les troubles dyspeptiques, si fréquents au début de la tuberculose, prennent à cette époque un remar-

quable caractère de gravité. S'ajoutant à ces signes généraux, qui peuvent en effet signifier l'éveil de lésions tuberculeuses du poumon, il faut noter quelques mouvements fébriles à la suite d'un violent travail intellectuel. Enfin doit-on voir des signes fonctionnels de cette maladie dans ces douleurs, pas uniquement thoraciques il est vrai, mais qui affectent souvent le dos ou la poitrine, dans ces crises d'asthme aussi, qui seraient alors dues à un asthme symptomatique, souvent signalé à l'origine des lésions pulmonaires de la tuberculose ? Mais il n'est nullement question, dans les lettres de notre malade, qu'il ait alors toussé. Quant aux signes physiques, il n'en peut être parlé, puisque Laënnec n'a pas encore fondé la séméiologie de l'auscultation, et que nous n'avons d'autre part aucun renseignement sur ce que l'inspection ou la percussion auraient pu révéler. Il est d'ailleurs très probable que Laënnec alors ne se fit pas examiner.

Aussi, devant le caractère, assez vague malgré tout, de ces soi-disant symptômes fonctionnels et généraux, devant la possibilité de leur donner une tout autre signification, de leur attribuer notamment la valeur de manifestations arthritiques, devant leur évolution enfin — ces troubles cédaient toujours à de violents exercices physiques — il nous semble impossible de fonder sur ces seules données le diagnostic d'une première atteinte de phtisie. Le plus qu'on puisse dire, à notre avis, c'est que ce der-

nier diagnostic est une hypothèse très plausible, mais nullement certaine.

Avant d'analyser la prétendue seconde attaque de phtisie de 1819, notons au passage que, durant l'hiver de 1812-13, l'état d'hypocondrie s'exaspère, les troubles dyspeptiques également, qu'une diarrhée s'installe, et qu'une maladie, sur laquelle nous n'avons aucun renseignement, inquiète assez vivement l'oncle de Laënnec. Peut-il alors s'agir d'un léger réveil de foyers pulmonaires évoluant entre temps d'une manière torpide et apyrétique ? Cette question encore ne peut sortir du domaine de l'hypothèse.

Au printemps de 1818 : grand état de fatigue, amaigrissement, nouvelle perte d'appétit.

Et puis voici le mois de juin 1819. A la suite d'un travail intensif, la santé de Laënnec défaille plus gravement qu'elle n'a jamais fait encore. C'est une attaque de goutte, suivie de crises d'asthme, puis des troubles dyspeptiques et une asthénie encore inconnus jusqu'ici. Laënnec s'inquiète, et Mériadec écrit : « Sa maladie, quoique réelle, nous in-
« quiète beaucoup plus par l'inquiétude qu'il en a
« conçue que par ce qu'elle est en elle-même.
« Il se croit affecté d'un asthme de nature
« particulière, sur laquelle il a fait nombre de re-
« cherches ces temps derniers et dont il a beaucoup
« éclairci l'histoire. La chose ne nous paraît pas,
« à beaucoup près, aussi claire qu'à lui. » Le malade pense évidemment à un asthme symptomatique

tirant son origine de lésions pulmonaires. Il pense alors à se retirer. Il part en Bretagne. A la fin de décembre, les forces lui sont revenues ; il ne souffre plus que d'un peu de dyspnée : Pourtant, durant deux ans encore, et malgré le repos et le grand air, Laënnec ne recouvre pas la pleine santé. Il continue à se traîner, maigre, asthénique, souffrant d'une dyspnée plus légère, mais habituelle chaque fois qu'il grimpe la moindre côte ; toujours il est en proie aux troubles dyspeptiques, et déjà à des crises d'entérite. Mais, comme en témoigne une relation de Forbes, il est persuadé de l'origine purement nerveuse de sa maladie.

Quant à nous, n'acceptant pas d'emblée le diagnostic du malade, qui ne peut évidemment chercher qu'à se tranquilliser lui-même, que devons-nous penser? Les symptômes de certitude nous manquent toujours. Il n'est nullement question à cette époque de mouvements fébriles, de toux, de douleurs spécialement thoraciques, encore moins d'expectoration. Conclure avec assurance à une attaque de phtisie serait peut-être, à notre avis, sacrifier à l'idée préconçue de ramener à la tuberculose tous les symptômes observés chez Laënnec, sous la seule raison qu'il est mort phtisique.

Mais il serait plus abusif encore d'écarter également avec assurance la possibilité d'une tuberculose à forme fibreuse et apyrétique, comme en font certains malades arthritiques chez lesquels le processus fibreux domine d'emblée. Selon les défaillances du

terrain, l'évolution se serait faite d'une façon plus ou moins sourde, plus ou moins insidieuse, sous le masque d'accidents en apparence banaux, et aurait donné naissance à ces douleurs thoraciques et à ces accès dyspnéiques paroxystiques présentant, comme il arrive très souvent, tous les caractères de l'asthme vrai. Puis un jour, sous l'influence de surmenages multiples diminuant les résistances du malade, ce processus fibreux de limitation des lésions aurait avorté ou serait devenu insuffisant, et la maladie aurait évolué sous la forme ulcéro-caséeuse, précipitant notre « malade » en quelques mois jusqu'à l'issue fatale.

Cette seconde façon de voir, après les restrictions que nous avons faites, nous semble d'ailleurs la plus plausible, surtout lorsqu'on envisage la suite des événements.

Dès la fin de 1823, Laënnec se surmène de plus en plus ; il perd complètement l'appétit ; il devient tout malingre et chétif ; ses forces s'en vont, puis sans cause apparente, il va mieux. L'été de 1824 est même fort bon. En Décembre 1824, il se marie, et c'est d'abord une période de joie et de santé relative, mais moins d'un an et demi après, à la suite d'un surmenage intellectuel plus accentué, de vives préoccupations morales, d'un manque complet de vacances et de grand air, il entre dans cette période d'évolution rapide, où il doit bientôt succomber. A ce propos, il est permis de se demander si son mariage ne fut pas une cause adjuvante dans la mar-

che accélérée de sa maladie.

Voici donc le 1er avril 1826. Nous ne reviendrons pas sur le détail, ni sur l'évolution de ces derniers moments. Dans la première partie, nous avons étudié, jour par jour parfois, les progrès de la phtisie. Nous ne ferons ici que classer dans un tableau d'ensemble, et brièvement, les symptômes essentiels :

Signes généraux. — Ce sont l'amaigrissement, le faciès décharné que nous représente un dessin de cette époque, et que nous avons déjà signalé ; la perte complète des forces ; la fièvre ardente qui se montre presque chaque soir, avec pourtant quelques périodes de rémission ; la peau brûlante, les sueurs nocturnes qui empêchent le malade de dormir et contribuent à l'épuiser, l'accélération du pouls (il est à 110-120, lorsque son cousin Ambroise vient l'examiner en Juin) ; enfin l'anorexie à peu près habituelle, et surtout cette diarrhée, si constante, précipitant la déchéance finale.

Signes fonctionnels. — Au dire de Lejumeau de Kergaradec, avons-nous dit, Laënnec était sujet depuis longtemps déjà à une toux sèche et à une douleur vague et passagère du côté droit ; mais à partir du mois d'Avril, la toux se fait plus fréquente, plus âpre, et bientôt s'accompagne d'une expectoration fétide aux crachats gris et verdâtres. La dyspnée est souvent très prononcée. Au début d'Avril, les dou-

leurs thoraciques sont vives au point de le priver de tout sommeil, et la voix est atteinte d'un léger « dévoiement » et s'accompagne d'une douleur violente de la gorge, révélant sans doute une certaine atteinte du larynx.

Signes physiques. — Au mois de Mai, Mériadec et Récamier, qui jusqu'ici n'ont rien trouvé de grave, constatent à l'auscultation du poumon gauche, sous la clavicule et dans la fosse sus-épineuse, une pectoriloquie peu marquée, mais qui suffit pourtant à les bouleverser. Toulmouche, à Rennes, au début de Juin, ayant ausculté le malade, dit ne rien trouver d'alarmant. Quelques jours plus tard, à Quimperlé, Beaugendre ne perçoit rien d'inquiétant non plus. A la fin de Juin, Ambroise examine à son tour. Il constate en avant une résonnance bronchophonique assez forte au sommet des deux poumons, une respiration qui s'entend bien et lui paraît vésiculaire, et à la base du côté gauche quelques râles tantôt muqueux, tantôt sibilants. En arrière, il trouve le côté droit parfaitement sain, mais la voix lui paraît retentir avec plus de force à la base du côté gauche et avec tant de force vers la pointe de l'omoplate et un peu en dehors que cela ressemble tout à fait à de la pectoriloquie ; dans le même point, il ne constate ni respiration ni râle caverneux. Mériadec et Récamier ont constaté de la pectoriloquie sous la clavicule et dans la fosse sus-épineuse, mais cette différence n'a rien pour nous étonner. En somme,

malgré l'absence de respiration et de râle caverneux : signes certains d'ulcérations du poumon ; Ollivry, vers la même époque, fait les mêmes constatations qu'Ambroise.

Nous ne pouvons que signaler cette tumeur abdominale, constatée dans les derniers jours, par tous les médecins. Elle était dure et irrégulière, mais nous n'avons aucun autre renseignement à son sujet qui puisse nous permettre un diagnostic certain. Suivant les réflexions de M. Rouxeau, s'agissait-il d'une tumeur maligne — ce qui est infiniment peu probable — ou bien, hypothèse plus vraisemblable, d'une manifestation de nature tuberculeuse : abcès par congestion ou ganglions enflammés chroniquement ? L'autopsie de Laënnec, qui aurait pu nous éclairer sur la nature de cette lésion, n'a pas été faite, contrairement à l'usage alors répandu en Basse-Bretagne.

*
* *

Nous restons donc finalement en face de deux grandes entités pathologiques : l'arthritisme, et la phtisie pulmonaire.

Il nous reste à étudier chez notre malade l'étiologie de l'arthritisme, l'étiologie de la phtisie pulmonaire, et dans un troisième point les rapports d'influence ou de cause à effet qui ont pu exister entre ces deux maladies.

CHAPITRE II

Etiologie

I) *Etiologie de l'arthritisme chez Laënnec*

Nous avons dit tout-à-l'heure la certaine surprise que peut causer de prime abord l'existence chez Laënnec d'une diathèse arthritique. Cette surprise s'accentue lorsque nous lisons ces mots du Dr Saintignon : « Chez lui, Laënnec vivait très simple-« ment. Il invitait quelquefois Toulmouche avec « son jeune cousin Mériadec à dîner, le repas était « simple et court, et il mangeait fort peu. » De son côté, le Dr Lallour : « Là (à Kerlouarnec), il menait « une vie retirée, simple et frugale ; il respirait l'air « vif et pur des champs. » Et l'oncle Guillaume, apprenant la seconde attaque de goutte de son neveu, s'étonne en ces termes : « Comment, à son âge « et dans la vie active qu'il mène, a-t-il pu con-« tracter cette cruelle maladie des paresseux ?... « Peut-il lui-même en soupçonner l'origine et la

« cause ? Elle n'est pas dans la famille. Jamais mon « père ne s'en est plaint ; mon frère n'en a pas non « plus, que je sache, éprouvé les douleurs... »

Pourtant le fait est là : Laënnec fut arthritique à n'en pas douter. Ce fait n'a pu exister sans causes. Essayons de les découvrir.

D'abord l'hérédité : Nous ne serons pas aussi affirmatifs que l'oncle Guillaume, lorsqu'il déclare que l'origine et la cause de ce mal ne sont pas dans la famille. Dans la personne de l'aïeul paternel, Michel Laënnec, grand et gros homme, robuste, au teint coloré, au tempérament bouillant et emporté, se remariant à soixante-deux ans et ayant encore une fille, est-il exagéré de voir la première étape de ce que Maurel a appelé le ruban arthritique ? La seconde étape de ce ruban arthritique, est-il moins vraisemblable de la trouver dans la personne du père de Laënnec, d'une vigoureuse constitution comme l'aïeul, mais chez lequel apparaissent déjà des troubles très nets ? n'est-ce pas un neuro-arthritique, fils déjà d'arthritique, ce névropathe, qui se plaint d' « épouvantables crispations nerveuses », qui a un tremblement si marqué de la main droite qu'il ne peut se passer d'un secrétaire, ce type atténué de persécuté-persécuteur, considéré comme un fou dans toute sa famille ? Et voici la troisième génération : les deux fils, malingres, d'une constitution chétive, au sujet de laquelle tous les biographes ont cru devoir incriminer l'hérédité maternelle — nous verrons plus loin ce qu'il faut penser

de l'hérédité tuberculeuse — deux fils, disons-nous, dont l'un meurt phtisique à vingt-huit ans, et l'autre à quarante-cinq après avoir souffert dès l'âge de vingt ans d'un si riche ensemble de manifestations arthritiques ; enfin la sœur, Marie-Anne, présentant des tares nerveuses si graves qu'elle passe également pour folle, comme son père.

N'a-t-on pas dit en outre que le cancer et la tuberculose étaient comme les deux rameaux terminaux de l'arthritisme ? Et, si Laënnec et son frère succombèrent à la phtisie, l'oncle Guillaume n'est-il pas mort d'un cancer ? Et ne voyons-nous pas enfin cette branche de la troisième génération représentée par Laënnec, son frère et sa sœur, consacrer en partie cette déchéance de la race, signalée comme le terme ultime de l'arthritisme familial ?

Aussi nous semble-t-il retrouver dans ces antécédents paternels, d'une manière un peu atténuée, il est vrai, l'histoire de ces générations successives d'arthritiques, si bien établie par Maurel.

Mais l'arthritisme n'est pas seulement une conséquence de l'hérédité. Il est aussi une acquisition personnelle. Examinons, par rapport à notre malade, les facteurs individuels essentiels de l'arthritisme :

1) *L'alimentation vicieuse et surabondante.* — Outre l'argument de sa maigreur, qui d'ailleurs ne saurait être absolument concluant, Laënnec ne semble pas, d'après tous les témoignages, avoir été un

gros mangeur. Personne non plus n'a signalé chez lui le moindre excès de boisson alcoolique. Ces deux facteurs si habituels paraissent donc manquer. Mais n'oublions pas que l'alimentation peut entraîner des désordres par vice de qualité comme par vice de quantité. Or, de longues années durant, Laënnec se nourrit d'une cuisine de restaurant, de restaurant à bas prix, où les viandes risquaient fort de n'être pas toujours de première fraîcheur.

2) *La privation ou l'insuffisance d'exercice naturel, principalement de la marche.* — L'importance de ce facteur étiologique apparaît trop évidemment dans la vie de Laënnec, et nous l'avons signalée précédemment assez souvent pour que nous puissions nous dispenser d'insister davantage sur ce point.

3) *L'auto-intoxication produite par la constipation.*

Ce surmené, ayant une vie renfermée, s'adonnant habituellement au travail intellectuel, sujet d'une façon si durable aux troubles dyspeptiques, et à des crises diarrhéiques fréquentes, est-ce seulement faire preuve d'imagination que de le supposer, durant l'intervalle de ces crises, atteint de constipation, et de constipation peut-être chronique? Ceci est une pure hypothèse de notre part, car nous n'avons aucun renseignement à ce sujet, mais l'hypothèse nous semble des plus légitime.

4) *Le surmenage intellectuel et les soucis d'ordre moral, dilapidant les forces nerveuses et usant prématurément les organes.*

Il nous semble que ces causes d'arthritisme, surabondamment multipliées dans la vie de Laënnec, ressortent d'une façon assez vive dans la biographie que nous avons donnée, pour que là encore il nous soit inutile d'insister.

Si donc nous examinons les principaux facteurs héréditaires et personnels, qui président à l'éclosion de l'arthritisme, nous trouvons dans la plupart d'entre eux une justification étiologique au diagnostic que nous avons établi.

II) *Etiologie de la tuberculose chez Laënnec.*

Voici un point qui soulève bien des questions, encore pendantes à l'heure actuelle. Il ne nous appartient pas de prendre parti parmi elles. Tâchons cependant, le plus impartialement que nous le pourrons, de voir à quelle théorie le cas de notre « malade » semble se soumettre le plus volontiers.

Trois questions sont à envisager : l'hérédité, la contagion, et les causes prédisposantes.

1) *L'hérédité.* — Pour admettre cette étiologie avec certitude, il faudrait d'abord être sûr que la mère de Laënnec fût tuberculeuse, Or, nous avons examiné cette question, en étudiant les antécédents du malade, et notre conclusion a été la suivante : d'assez fortes probabilités, mais aucune certitude.

Cependant, supposons que sa mère soit morte phtisique, ou même simplement qu'elle ait été tuberculeuse.

Il ne peut être question ici d'hérédité de graine, que celle-ci soit « conceptionnelle » ou « transplacentaire ». La première, l'hérédité conceptionnelle, n'est qu'une hypothèse, infirmée par l'expérimentation. La seconde, l'hérédité intra-utérine transplacentaire se divise en tuberculose congénitale avérée — il ne peut évidemment pour notre cas s'agir de celle-ci —, et en tuberculose congénitale latente : mais cette dernière variété, d'après laquelle, selon de nouvelles recherches, des formes filtrantes du bacille de Koch traverseraient en petit nombre le placenta, n'est encore, pense M. Debré, qu'une hypothèse à démontrer.

Reste l'hérédité de terrain, qui depuis Landouzy a trouvé tant de défenseurs. Ou bien ce serait une hérédité « cellulaire » par laquelle des propriétés spéciales seraient transmises au fœtus par les gamètes mâle et femelle, mais cette théorie ne repose encore que sur des hypothèses ; ou bien une hérédité « humorale », celle qui semble avoir le plus d'arguments pour elle, et d'après laquelle, à défaut du bacille, les substances spécifiques seraient léguées par la mère au fœtus : poisons solubles, anticorps, agglutinines, etc... Nous ne pouvons prendre parti pour ou contre cette dernière théorie. Examinons seulement si elle saurait s'appliquer au cas de Laënnec.

Evidemment, le fait que sur six enfants, deux aient succombé à la naissance, et deux autres soient morts de phtisie, apporte une certaine présomption en faveur de cette hérédité de terrain qui, d'après Landouzy, peut produire des accidents à brève ou lointaine échéance. Sans qu'on doive faire de Laënnec, comme nous l'avons vu, un « vénitien », le tempérament malingre et chétif qu'il montre déjà tout jeune, peut également plaider en faveur de cette opinion.

En résumé, ce point de savoir si Laënnec reçut une hérédité de terrain au point de vue tuberculeux, ne peut être définitivement résolu, parce que d'abord on n'est pas absolument sûr que sa mère ait été tuberculeuse, parc eque l'hérédité tuberculeuse enfin, même l'hérédité de terrain, n'est pas encore une vérité suffisamment démontrée.

2) *La contagion.* — Par contre, la notion de contagion, établie par Villemin, est demeurée indiscutée.

Or, admettons que la mère de Laënnec ait été tuberculeuse. Dans cette hypothèse, n'est-il pas à peu près certain qu'elle dut contaminer son fils, déjà âgé de six ans lorsqu'elle mourut ? L'enfant serait de ce fait entré dans cet état d'allergie qui traduit à la fois une sensibilité plus grande et une résistance accrue à la surinfection.

Si, dès 1805, on croit devoir trouver chez Laënnec les signes d'une poussée de tuberculose, cet état

d'allergie expliquerait la tendance à la chronicité et à la tolérance relative des lésions pulmonaires ; puis, à un certain moment, cette allergie, dont le pouvoir de résistance est tout de même relatif, aurait été annihilée par une modification profonde du terrain, ou vaincue par une surinfection trop forte. Nous verrons tout-à-l'heure ce qu'il faut penser d'une modification possible du terrain par la diathèse arthritique.

Pouvons-nous découvrir, au cours de la vie de Laënnec, une cause évidente de surinfection ? Laissons de côté ce qu'on a appelé la contagion « de rue », danger banal, que devait d'ailleurs accroître les mauvaises conditions d'hygiène du vieux Paris. Nous ne reviendrons pas sur l'inoculation tuberculeuse que Laënnec se fit au doigt en 1803. En racontant l'accident, nous avons montré qu'il n'en ressentit aucune suite fâcheuse.

Faut-il noter que Bayle, son inséparable compagnon, avec lequel il travailla longtemps, mourut en 1816 de phtisie ? Il y eut peut-être là pour lui un danger de surinfection. Mais ne doit-on pas surtout incriminer les poussières si richement bacillifères, que Laënnec respirait chaque matin dans les salles de phtisiques de son service ? Là il demeurait parfois des demi-journées entières, continuellement penché sur la poitrine de ses malades, les faisant tousser et respirer fortement. Et tout ceci se passait à une époque où l'on ne croyait pas encore au caractère contagieux de la tuberculose. Cette source riche

et constante de surinfection nous semble la plus importante à retenir.

Mais l'introduction du bacille dans l'organisme ne comporte pas nécessairement le développement de la tuberculose. Il fallait à cette contagion pour être efficace, des causes prédisposantes.

3) *Les causes prédisposantes.* — En premier lieu, il y aurait cette hérédité de terrain, cette hérédo-prédisposition, dont nous avons tout à l'heure discuté la valeur.

L'union consanguine du père et de la mère de Laënnec, susceptible de lui avoir transmis son tempérament débile, est peut-être aussi à incriminer.

Mais on peut à coup sûr, accuser les conditions prédisposantes de la vie renfermée à Paris, du manque de vacances et d'aération, d'une alimentation probablement vicieuse, d'un surmenage intellectuel constant, d'un métier pour lui malsain entre tous.

Enfin n'y aurait-il pas lieu de considérer cette intoxication chronique que représente l'arthritisme comme une cause prédisposante de tuberculose ? et n'aurait-elle pas joué chez lui un rôle des plus important ? C'est ce que nous allons examiner dans le troisième paragraphe de ce chapitre.

III. — *Rapports de l'arthritisme et de la tuberculose chez Laënnec*

Certains auteurs ont considéré l'arthritisme

comme indifférent vis-à-vis de la tuberculose. D'autres au contraire, ayant remarqué la concomitance des manifestations arthritiques et des lésions tuberculeuses, ont vu dans cette association une relation de cause à effet et ont rattaché tantôt l'arthritisme à la tuberculose, tantôt la tuberculose à l'arthritisme. « Mais l'opinion qui a toujours prévalu, écrit le Dr Carton, c'est celle de l'antagonisme de la tuberculose et de l'arthritisme et de l'état réfractaire du terrain arthitique à l'infection bacillaire »» alors qu'à son avis : « loin d'être une cause empêchante, l'arthritisme avec ses déficits fonctionnels multiples, avec ses altérations émonctoriales constitue vraiment une cause foncièrement prédisposante à la tuberculose. »

Cette opinion a été celle de Pidoux, qui écrit : « La coexistence si fréquente de l'hérpétisme cutané, viscéral et névropathique, avec la phtisie, n'est donc pas seulement une juxtaposition, mais elle présente un exemple de la transformation régressive des maladies chroniques. C'est une des grandes sources de la phtisie, et la plus grande peut-être, dans ce qu'on appelle la société. »

Pascault aussi, dans son livre : L'arthritisme par suralimentation, écrivant que l'organisme débilité de l'arthritique donne prise aux infections aigues, ajoute : « mais, si réel qu'il soit, là n'est pas le plus grand danger : il est dans l'éclosion d'une tuberculose, échéance finale de l'arthritisme. »

Laffont, nous dit le Dr Carton, considère « com-

me prédisposant à la tuberculose l'arthritisme avec toutes ses manifestations variées du côté de la peau, des séreuses, de l'appareil locomoteur, de l'appareil circulatoire, des viscères, toutes les fois que ces manifestations auront amené de la déchéance vitale. » Brunon, continue de citer le Dr Carton, confirme notre opinion en ces termes : « Pendant longtemps on a enregistré que l'arthritisme faisait éviter la tuberculose et qu'il y avait antagonisme entre les deux états pathologiques. Il faut abandonner cette idée. L'erreur est venue de ce que la tuberculose de l'arthritique est lente dans sa marche et laisse au malade un aspect floride. La tuberculose est souvent un épiphénomène dans l'arthritisme, c'est le parasite minuscule fixé sur une plante gigantesque; mais c'est un parasite qui tue... L'arthritisme peut créer le terrain favorable à la tuberculose; la porte d'entrée de la tuberculose chez l'homme et chez l'animal peut être l'arthritisme. »

Cette façon de voir jetterait une lumière singulière sur le cas de notre « malade ». Le rôle primordial de l'hérédité, si contrebattu à l'heure actuelle, si difficile à établir d'une manière un peu certaine dans le cas qui nous intéresse, serait alors remplacé par ce rôle tuberculigène de l'arthritisme, secondé dans la circonstance par des conditions éminemment favorables à la surinfection tuberculeuse.

Sans doute est-il possible de ne pas partager entièrement cette façon de penser; du moins devons-nous constater qu'une intoxication arthritique des

plus prononcée n'a pas empêché chez Laënnec le développement de la phtisie.

Nous croyons bon, après ces discussions étiologiques de citer encore ces réflexions du Dr Carton, éclairant de leur lumière propre la pathogénie de la tuberculose, considérée comme aboutissant de l'arthritisme ; elles ont en plus pour nous l'intérêt de pouvoir s'adapter, d'une manière assez frappante, au cas que nous étudions :

« La baisse de l'alcalinité des plasmas organiques et l'acidité des excrétions amoindrissent la résistance des cellules et favorisent l'éclosion des infections, c'est là une loi de pathologie générale. La viciation nutritive de l'arthritisme est précisément acidifiante dans toutes ses formes (acide urique des rhumatisants et goutteux, acides de fermentation des dyspeptiques, acides alimentaires non brûlés chez les déminéralisés, etc...) Rien d'étonnant alors à ce que la tuberculose trouve un terrain de développement favorable chez les arthritiques. Mais, en même temps qu'elle dégrade les défenses de l'économie, l'acidification entrave un peu la pullulation microbienne, car les milieux de culture artificielle exigent d'être faiblement alcalins pour que les colonies puissent bien se développer. Ce pouvoir à double tranchant de l'acidification explique que chez certains arthritiques insuffisamment résistants, la tuberculose évolue plus lentement, jusqu'à faire croire dans certains cas à une action de ralentissement allant jusqu'à l'incompatibilité. Mais ce sont

là des cas d'exception, car ce qui domine dans l'acidification arthritique, c'est la dégradation des forces de résistance organique. En effet, plus l'acidification s'accroît, plus les foyers tuberculeux s'étendent. »

CHAPITRE III

Traitement

Nous ne pouvons quitter cette étude sans dire un mot de la thérapeutique suivie par Laënnec.

Pour combattre son arthritisme, il avait parfaitement compris que les meilleurs remèdes étaient la suppression de son surmenage, le grand air, et les exercices physiques, même violents. Chaque fois d'ailleurs qu'il fut assez heureux pour pouvoir appliquer cette cure, les résultats lui donnèrent raison. Malheureusement, les conditions auxquelles il fut toujours soumis lui permirent trop rarement de pouvoir ainsi remédier à son état de santé.

Comment comprit-il le traitement de sa tuberculose pulmonaire ?

M. le docteur Launois a publié dans une petite brochure sur Laënnec une consultation rédigée le 7 décembre 1823 par Laënnec lui-même. Celle-ci fut écrite pour une jeune malade prétuberculeuse, auprès de laquelle on l'avait appelé en consultation. Elle montre quelle était la justesse de vues de ce

grand médecin à l'égard des règles à appliquer à un prétuberculeux. Elle renferme, constate M. Launois « toutes les règles à suivre au point de vue de la climatothérapie, de l'aération, de l'hygiène physique et morale, de l'éducation de la toux, de l'alimentation et de la médication. »

Nous citons les passages les plus importants de cet intéressant document :

« ... 1° Changer d'air, abandonner pendant « quelque temps le climat de Paris. Se rendre dans « le Midi et voyager en suivant les côtes de la Mé- « diterranée. Dans ces voyages, éviter de fatiguer la « malade et se reposer, à cet effet, un tems suffisam- « ment long à Montpellier, à Aix, aux Iles d'Hyères « ou à Nice. Dans la saison convenable, faire le voya- « ge en Suisse. Respirer l'air, la végétation et parti- « culièrement celui des plantes qui croissent au bord « de la mer. Eviter avec soin le froid et l'humidité, « ne sortir que par un tems doux et au milieu du « jour. Se prémunir contre la fraîcheur du soir et « du matin, habiter un appartement bien exposé et « médiocrement chauffé à la chaleur de l'âtre.

« 2° User de vêtements chauds et légers. Porter « de la flanelle sur la peau. Faire frictionner cette « partie auprès d'un feu clair, avec une laine chau- « de, imprégnée, parfois, de la vapeur du benjoin « calciné.

« 3° Manger peu à la fois. Répéter les repas

« suivant l'activité de l'appétit. Ne manger que des « aliments doux et digestifs; insister particulière- « ment sur les bouillons légers et gélatineux, com- « posés avec la volaille, unie à une petite quantité « de bœuf et aux légumes. Le lait et le laitage, le « lait d'ânesse dans la saison convenable, les pâtes « et les fécules amilacées, les poissons blancs et « légers, les fruits cuits, sucrés et réduits en com- « pote, sont les principaux alimens convenables. « Couper le vin des repas avec de l'eau gommée.

« 4° S'exercer sans fatigue, se promener en voi- « ture ou à âne ou même à cheval si l'allure de « animal est compatible avec l'état des forces. Exer- « cer peu ses bras, renoncer aux ouvrages à l'ai- « guille... Parler peu et doucement. Eviter la lec- « ture à voix haute, les conversations suivies et ani- « mées, le chant. Eviter également tout effort con- « sidérable et soutenu ; dans la toux s'appliquer à « diminuer, autant que possible, la force de celle-ci.

« 5° Se distraire, s'occuper d'objets agréables « et variés. Laisser le moins de prise possible à l'en- « nui. Prolonger la durée du sommeil, se coucher « de bonne heure et se lever tard. Garder dans le « lit une attitude élevée à l'aide d'un double oreiller.

« Sous le rapport des médicamens, n'en faire « qu'un très petit nombre. Se borner maintenant et « jusqu'à ce que la fièvre ait cessé, à user de bois- « sons douces, telles que l'eau de gomme, l'infusion

« de guimauve et de violettes, le bouillon de poulet,
« le petit-lait ou le lait coupé. Prendre ces tisanes
« chaudes, miellées ou sucrées pour les unes, peu
« salées pour les autres. Entretenir avec soin le cau-
« tère du bras. Maintenir le ventre libre avec quel-
« ques lavemens adoucissans, s'il survenait de la
« constipation. Opposer aux quintes de toux, l'usa-
« ge des pâtes et des pastilles pectorales telles que la
« gomme arabique, adraganthe, de guimauve. Une
« cuillerie à café de sirop diacode dans une demi-
« tasse de tisane. Faire encore habituellement des
« fumigations de poitrine, au moyen d'un appareil
« convenable, avec la vapeur modérément chaude
« d'une infusion de guimauve et de deux gros de
« feuilles sèches de laurier cerise pour une pinte
« d'eau. Ces fumigations sont faites de préférence
« le matin et ne seront jamais portées jusqu'à la fa-
« tigue. On pourra plus tard les rendre aromatiques
« à l'aide du lierre terrestre ou des bourgeons de
« jeunes sapins.

« ...Si, la fièvre ayant cessé, les crachats conti-
« nuaient à être abondants, la malade reviendrait à
« l'usage de la gelée de lichen, elle rendrait ses
« boissons aromatiques, ferait usage de sirop ou de
« pastiles de baume de tolu, pourrait user également
« de légers purgatifs, tels que la manne, le sirop de
« fleur de pêcher ou l'huile de ricin. Elle reviendrait
« également au suc exprimé de cresson, coupé de
« lait. »

Si, comme il semble bien, Laënnec se sentait depuis longtemps menacé par la phtisie, nous concevons dès lors une pensée bien triste : Laënnec recommandant aux autres, pour les sauver, des règles qu'il ne put s'appliquer lui-même, et cela faute d'argent !

Mais quel fut le traitement suivi par le malade durant sa dernière attaque de phtisie ?

En avril, Récamier croit bon de lui faire deux saignées. Pareille thérapeutique, chez un tuberculeux déjà affaibli nous semble assez intempestive.

Le grand remède de la phtisie était pour Laënnec l'aérothérapie. A Kerlouarnec, nous le voyons exiger que ses fenêtres soient jour et nuit grandes ouvertes. Il avait une grande confiance dans l'air pur. Mais en outre il pensait que le climat marin, surtout lorsqu'il était doux et humide, était préférable à l'air de la campagne ou à celui de la montagne. Il croyait en effet que l'air de la mer contenait un principe spécifique. En Basse-Bretagne, il fit des statistiques établissant la rareté de la phtisie parmi les populations maritimes de la côte. Et durant l'hiver de 1824-25, dans son service de la Charité, « il fit venir régulièrement de grandes masses de goémon, de varech frais, pour modifier, dans le sens marin, l'air respiré par ses malades. » Rouxeau. Les résultats ne furent pas concluants. Mais le médecin conserva cette conviction, qui lui devait être bien funeste par la suite. En effet, si ses fenêtres grandes ouvertes lui assurèrent un air toujours pur et des plus profita-

blé, les stations qu'il fit durant les derniers mois de sa vie sur la grève du Ris où il voulait qu'on le menât, eurent sans doute les plus fâcheuses conséquences : elles pouvaient d'autant plus favoriser son état congestif que le malade croyait bon de respirer la brise marine à pleins poumons.

D'ailleurs ces deux promenades en voiture qu'il faisait chaque jour, même lorsqu'il avait une fièvre vive, devaient aussi lui être bien nuisibles

Enfin, il faut critiquer dans son régime alimentaire ces boissons acides dont il faisait un usage quotidien : le petit-lait, dont il prenait deux verres et demi à trois par jour, et la bière coupée d'eau, dont il buvait cinq à six verres. Ces boissons durent encore contribuer à la déminéralisation du malade

CONCLUSION

Dans une première partie de cette étude, nous avons essayé de rédiger un bulletin de santé, aussi détaillé que possible, de la vie de Laënnec. Bien que notre but fût de n'envisager sa vie que sous son angle pathologique, il nous a paru impossible d'en décrire les nombreux épisodes morbides sans esquisser une rapide biographie qui permît de relier ces épisodes entre eux d'une manière suffisamment claire pour pouvoir comprendre leurs causes, leurs rapports, ou leur enchaînement.

Nous avons fait précéder cette première partie d'une étude des antécédents de Laënnec.

Dans la seconde partie, nous avons ramassé dans un premier chapitre les symptômes caractéristiques et essentiels qui se dégagent de ce bulletin de santé, et nous les avons groupés, suivant leurs significations particulières et leurs affinités logiques, sous la dépendance de deux entités pathologiques. Ce sont d'une part :

Les douleurs nerveuses, les accès d'asthme, les

troubles digestifs, les migraines et les vertiges, les attaques de goutte, la crise d'angine de poitrine, autant de manifestations morbides que nous avons rattachées à la diathèse arthritique.

Et ce sont d'autre part, l'ensemble des symptômes qui traduisent la phtisie dont notre « malade » est mort.

Nous ne pouvions discuter l'étiologie qu'après l'établissement de ces deux diagnostics. Aussi, dans un second chapitre, nous avons abordé l'étude des trois questions suivantes :

1° *L'étiologie de l'arthritisme chez Laënnec.* — Nous avons admis chez lui une hérédité arthritique, transmise par son père; celui-ci en effet nous a semblé, d'après plusieurs preuves, un type de neuro-arthritique, déjà fils d'arthritique. Nous avons montré enfin que la vie de Laënnec renfermait nombre des facteurs individuels capables de créer ou d'accentuer la diathèse arthritique.

2° *L'étiologie de la tuberculose chez Laënnec.*

Nous avons étudié ici successivement : l'hérédité, la contagion, et les causes prédisposantes.

Nous n'avons pas cru devoir admettre comme une chose certaine la notion d'une hérédité tuberculeuse transmise à Laënnec par sa mère, et ceci, malgré l'affirmation des nombreux biographes qui ont défendu cette opinion. D'abord en effet, nous ne sommes pas absolument sûrs que la mère de Laënnec

soit morte phtisique, ni même qu'elle ait été tuberculeuse; ensuite l'eut-elle été, la notion de l'hérédité tuberculeuse — et nous y comprenons bien entendu l'hérédité de terrain — n'est pas une vérité démontrée.

Nous admettons comme plus probable chez Laënnec, la notion d'une contagion, peut-être contractée dans le tout jeune âge auprès de sa mère. Il serait de ce fait entré dans cet état d'allergie, qui traduit à la fois une sensibilité plus grande et une résistance accrue à la surinfection. Cet état expliquerait à la fois la tendance à la chronicité et même à la tolérance relative de ses lésions pulmonaires pendant une assez longue période de sa vie. Puis, nous croyons comme très probable aussi que les poussières richement bacillifères, que Laënnec respirait chaque matin dans les salles de phtisiques de son service, ont été pour lui une source riche et constante de surinfection, surinfection qui aurait vaincu les dernières résistances d'un terrain par ailleurs débilité.

Enfin nous avons montré comment les causes prédisposantes de la tuberculose se sont multipliées abondamment durant la vie de Laënnec.

3° *Les rapports de l'arthritisme et de la tuberculose chez Laënnec.* — Nous avons rappelé les différentes opinions des auteurs à l'égard de cette question. L'opinion consistant à penser que, « loin d'être une cause empêchante, l'arthritisme avec ses défi-

cits fonctionnels multiples, avec son acidification humorale, avec ses altérations émonctoriales constitue vraiment une cause foncièrement prédisposante à la tuberculose », cette opinion, disons-nous, nous a paru très séduisante à appliquer au cas que nous avons étudié. Sans d'ailleurs nous avancer jusqu'à trancher cette question, nous avons du moins constaté qu'une diathèse arthritique des plus prononcée n'a pas empêché Laënnec de mourir phtisique.

Enfin, dans un dernier chapitre, nous avons étudié le traitement que Laënnec lui-même, ou les médecins qui l'ont entouré, ont cru bon d'instituer.

Vu : *Le Doyen*,
H. Roger.

Vu : *Le Président*,
P. Ménétrier.

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur de l'Académie de Paris,
P. Lapie.

BIBLIOGRAPHIE

ROUXEAU (Alfred). — L'enfance et la jeunesse d'un grand homme : Laënnec. — Chez Baillère.
— Laënnec après 1806. — Chez Baillère.

SAINTIGNON (Dr Henri). — Laënnce, sa vie et son œuvre. Thèse de 1904.

LALLOUR (Dr Emmanuel). — Laënnec, Notice historique, 1893 (Lille).

CHÉREAU. — Laënnec, esquisse biographique, in Archives générales de Médecine, vol. II, p. 51-68.

A. DU CHATELLIER. — Les Laënnec sous l'ancien et le nouveau régime, de 1763 à 1836 (Vannes).

LABOULBÈNE. — Revue Scientifique, 1898, I, p. 42.

DEBRÉ (Robert) et LELONG (Marcel). — Différents aspects de l'hérédité tuberculeuse. — Annales de Médecine, Mars et Juin 1925.

CORDEY. — Etude sur l'étiologie de la tuberculose dans la seconde enfance. — Thèse de 1925.
chez Maloine.

CARTON (Dr Paul). — La tuberculose par l'arthritisme, 1924.

PASCAULT. — L'arthritisme par suralimentation.

PIDOUX. — Etudes sur la Phtisie, 1874.

BON (Dr Henri). — Laënnec (Dijon), 1925.

LAUNOIS (Dr). — Laënnec. Imprimerie de la Faculté de Médecine, Paris, 1908.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 7

Premiere Partie

CHAPITRE PRELIMINAIRE. — Les antécédents de Laënnec 11
CHAPITRE PREMIER. — L'Enfance et la jeunesse en province 17
CHAPITRE II. — Les années d'étudiant à Paris 30
CHAPITRE III. — Premières années de pratique médicale et premier projet de retraite 39
CHAPITRE IV. — Première défaillance et première retraite 61
CHAPITRE V. — Les dernières années à Paris 77
CHAPITRE VI. — La fin d'un phtisique 89

Deuxieme Partie

CHAPITRE PREMIER. — Résumé des symptômes et diagnostics 111
CHAPITRE II. — Etiologie 127
CHAPITRE III. — Traitement 141

CONCLUSIONS 147

BIBLIOGRAPHIE 151